

En route pour Sirius

« Je t'assure qu'on vivra quelque chose de fabuleux de l'autre côté ! » avait dit Jouret à une de ses disciples



MARTIN PELCHAT

Mars 1993. D'une voix monocorde, le gourou Luc Jouret parle à ses fidèles québécois de la situation qui évolue « très vite », du « combat » qui va être « terrible... » et de la mort à laquelle il faut se préparer. Il ignore toutefois que les lignes téléphoniques de ses adeptes sont tapées par la Sûreté du Québec et que malgré lui, il livre peut-être à la postérité quelques clés du carnage d'octobre 1994, qui fera 53 morts parmi des membres de l'Ordre du temple solaire.

Plusieurs de ceux que la SQ a écoutés secrètement en février et mars 1993, alors qu'elle croyait à tort évaluer un complot terroriste aggravé d'un « trafic » d'armes et de silencieux, sont morts en Suisse en octobre dernier : Luc Jouret, Jean-Pierre Vinet, ex-cadre d'Hydro-Québec, et sa compagne Pauline Lemonde.

Morte aussi la Québécoise Carole Cadorette, que les conversations téléphoniques montrent complètement subjuguée par Jouret, et à qui ce dernier demandait inopinément, en mars 1993, de s'entraîner au tir au pistolet et de tout abandonner au Québec, sans même prévenir ses enfants. Ce qu'elle a fait sans trop poser de questions.

« On vit la fin, tu comprends... On n'a plus le temps de discuter maintenant... Il faut passer à l'action... Il y a des choses qui se passent et qu'il faut accepter, qui font partie d'un plan global, dont on ne connaît pas toujours les données tout de suite », disait Luc Jouret au cours d'une de ces conversations. (La Presse vient de prendre connaissance de la plupart.)

« On se bat dans l'adversité de la fin du cycle, pérorait aussi Jouret. Avec des gens qui déraillent tout. Les gens deviennent fous. (... Personne n'accepte de jouer ce qu'il faut jouer comme rôle. On veut tous aller de l'autre côté, mais on sait pas comment et on veut pas faire ce qu'il faut. »

L'autre côté ? Personne n'a deviné, en 1993, à l'écoute de ces conversations intimes, étalées sur environ deux semaines, ce qui se tramait véritablement dans l'OTS.

Tout au plus y découvrons-nous aujourd'hui que les éléments du drame étaient déjà rassemblés, 20 mois avant le carnage : la dissension au sein de l'ordre, l'influence jugée néfaste par Jouret et consorts du couple Tony et Nicky Dutoit, de Morin Heights — qui allaient être assassinés sauvagement par un disciple, Joël Egger, l'automne dernier, sur ordre du numéro un, Jo Di Mambro.

On y parlait aussi de l'étoile Sirius, destination des « élus » ou de ceux que Di Mambro désirait emmener avec lui là-bas, de gré ou de force.

La SQ croit aujourd'hui que le carnage de l'automne 1994 se préparait alors, mais au Québec, et que l'ordre a dû changer ses plans quand le corps policier a découvert que Jouret et Vinet avaient chargé un disciple de leur procurer une arme avec un silencieux.

Est-ce à cette fin sordide que Jouret fait allusion chaque fois qu'il parle du « moment » qui est toujours « plus proche » ?

« **SERVITEURS IMPECCABLES** » Au moment où la SQ a obtenu un mandat d'écoute électronique des lignes de Vinet et de Carole Cadorette, l'OTS était manifestement en crise, une crise sans précédent s'il faut en croire des commentaires de Jean-Pierre Vinet. Jouret décrivait d'ailleurs la situation, tant en Europe qu'au Québec, comme un « bordel ».

C'est surtout Vinet qui tenait Jouret au courant des problèmes à La-Fleur, comme l'ordre appelait le 66 Laffleur, à Saint-Sauveur, une luxueuse maison où étaient célébrés des rituels à la sauce chevaleresque. Selon la SQ, c'est là que devait survenir le carnage dans les plans originaux de Di Mambro.

Aux yeux de Jouret, Vinet et sa compagne Pauline sont des « serviteurs impeccables ». Il appelle Jean-Pierre Vinet son « frère » et lui téléphone à toute heure du jour ou de la nuit. Encore cadre à Hydro-Québec à l'époque, Vinet lui parle toujours avec chaleur et confiance.

En cette fin de l'hiver 1993, les deux hommes parlent surtout de la rébellion à laquelle l'ordre fait face. Un couple menace de quitter les rangs. « L'heure du dragon », résume Jouret.

La femme se plaint d'être « un pion », d'être manipulée et dupée. La révolte semble nourrie par quelques femmes, irritées d'être traitées diffé-



Le carnage d'octobre 1994 a fait 53 morts parmi des membres de l'Ordre du temple solaire.

PHOTOS REUTERS



Joseph di Mambro



Carole Cadorette



Robert Falardeau



Luc Jouret



Le couple Tony et Nicky Dutoit

remment des hommes du groupe. À La-Fleur, on semble pratiquer des rituels différents selon le sexe.

« Il y a toujours une femme qui est à l'origine de tout », peste Jouret. Il faut les mater ces femmes-là. »

Pendant une conversation avec Jouret, Jean-Pierre Vinet soumet que le couple en rébellion a probablement « beaucoup de contacts avec Tony Dutoit », le domestique de Di Mambro.

— Oh là là ! dit Jouret, qui convient que la rébellion « vient de là ». Le 28 février 1993, Jouret appelle Vinet de Suisse. Il parle du « doute » qui s'est installé parmi les troupes.

— On est au bout des choses, dit Jouret, qui s'assure auprès de Vinet que personne n'écoute leur conversation (sic). Ils deviennent tous malades. C'est un signe ça. Et ce sont des virus qui ne les lâchent plus.

— C'est ça, dit Vinet. — ... ne te tracasse plus. Tiens la machine, mais il n'y en a plus pour longtemps.

Puis, plus loin, Jouret ajoute à sa façon énigmatique qu'« il est fini le cycle de la vie ».

« **À LA PLACE DU PAPE** » Le soir du 2 mars, Jouret et Vinet ont une conversation qui en dit long sur la hiérarchie au sein de l'ordre. Il est alors toujours question du couple en rébellion. Les deux hommes expliquent que ce couple n'est pas du « même niveau » mais qu'il doit accepter son rôle.

— Ça ne veut pas dire qu'on exploite les gens mais un serviteur, s'il joue son rôle consciemment et intelligemment, eh bien il sera rédempté, dit Jouret.

— Est-ce que Jo (Di Mambro vraisemblablement) sait que tu veux me faire faire ça ? demande-t-elle.

— (...) Écoute, on en reparlera hein. Tu sais que je ne fais rien par hasard. Ok ? (...) En tout cas Carole, je te demande : (...) est-ce que tu te sens en service ou pas ?

— Oui.

— Totalement ? Sans réaction intérieure ?

— Aucune.

— Quand je vois la violence qui se déchaîne autour de moi, de nous, lance encore Jouret. Je parle de Jo et de moi par exemple, parce qu'on n'accepte pas qu'on fasse partie d'une figure bien précise de la fin des temps. (...) Mon Dieu, quel cirque ! Ça devient terrible. On vit une fin de fous, de fous. (...) Si tu savais ce qu'il faut jouer pour tenir la machine, tu n'as aucune idée. Enfin bref, on arrive au bout. (...) Quelle planète ! Mon Dieu mais qu'est-ce qu'on a foutu de descendre sur cette merde ?

Les problèmes à La-Fleur étaient tels que les dirigeants suisses de l'OTS ont décidé de venir y mettre de l'ordre. Jean-Pierre Vinet fait allusion, le soir du 4 mars, à cette visite « ultra-secrète ».

Grâce à un micro placé par la police dans la demeure de Vinet, on entend le même soir sa compagne Pauline Lemonde éclater en sanglots.

— Pauline, la cause, elle passe avant tout ! lui dit Vinet. Tu vas être protégée par eux autres.

Deux jours plus tard, le matin du 6 mars, Jouret appelle Carole Cadorette. Il dit qu'il est à Saint-Sauveur et parle d'une réunion importante, le soir même, à La-Fleur.

Mais vers midi, il la rappelle pour lui dire qu'il sera peut-être déjà reparti en soirée. « De toute façon, tu parles pas que j'ai été à Saint-Sauveur », l'avertit-il.

Deux heures plus tard, Jouret lui donne rendez-vous à la Porte du nord, dans les Laurentides. Elle y reçoit l'ordre de rejoindre rapidement Jouret à Genève.

À 3 h du matin, le 7 mars, Jouret la rappelle de Paris et s'assure qu'elle partira vite. Il remet ça vers 9 h 30.

— Je peux te dire : c'est plus un jeu humain. C'est plus le temps. C'est au-delà. C'est pour ce que tu sais... — J'ai pas dit aux enfants que j'allais en Europe, le rassure Cadorette.

Jouret se lance un peu plus loin dans une évaluation plutôt impitoyable de ses troupes québécoises. A part le couple Vinet et un autre membre, peu trouvent grâce à ses yeux.

« ...le reste, tu sais, tu peux tirer l'échelle », dit-il.

COMMENT MOURIR Le soir du 7 mars, l'OTS est à la veille d'être secoué par l'arrestation de Jean-Pierre Vinet à Montréal. Jouret téléphone vers 20 h 30 chez les Vinet et parle à Pauline Lemonde. Cette dernière raconte au gourou la dernière « séance » à La-Fleur et évoque un « message reconstitué » : « Ça parlait entre autres que la justice avait lancé son glaive... »

— Tu leur enseignes comment mourir ? demande-t-il à Pauline Lemonde en riant.

— Faudrait que moi-même je sois prête, dit-elle avant d'y aller elle aussi d'un rire. On parlait justement de ça, tantôt, Jean-Pierre et moi. On se remémorait des choses que tu nous avais dites hier, face à la mort. Et Jean-Pierre pour lui, c'est tellement quelque chose de facile. Pour lui, y'a pas de problème...

— La mort, la mort, c'est une illusion, poursuit Jouret. (...) La mort, c'est ce qu'on vit. La vie c'est après.

— En tout cas moi, tu vois, hier soir, quand on était en bas, ça me parlait de la porte qui était beaucoup plus étroite qu'on ne le croyait et que le passage était plus étroit, enchaîne Pauline Lemonde.

— Oui et puis je te dis : ça se restreint de jour en jour, le nombre. Beaucoup d'appelés mais peu d'élus, je commence à comprendre ce que ça veut dire hein.

— C'est le déchainement du dragon, dit encore Jouret. (...) Ça va devenir intenable. (...) Le combat va être terrible.

Au cours de cette conversation, Jouret évoque même une arrestation dont il vient de faire l'objet.

— Quand je pense qu'on m'arrête, qu'on me fouille comme un brigand ! C'est pourtant quelques heures avant que la SQ ne lance contre lui un mandat d'arrêt. Avait-il été interpellé pendant son bref passage au Québec, le 6 mars, ou quelque part en Europe ?

Après une digression pessimiste sur la situation en Russie, et un sombre pronostic de Vinet — « La baraque va sauter, c'est évident » — Jouret conclut :

— Maintenant, il faut faire ce qu'on a dit, c'est tout.

L'ACHAT D'UN SILENCIEUX

Le soir du 7 mars 1993, la Sûreté du Québec intercepte Carole Cadorette à l'aéroport de Mirabel. Le lendemain, la SQ perquisitionne sa chambre et y trouve des cibles de tir utilisées.

Le même jour, la police appréhende Jean-Pierre Vinet et lance un mandat d'arrêt contre Jouret ; elle leur reproche d'avoir comploté pour acquérir illégalement des armes et un silencieux. La SQ annonce à l'époque que ces armes devaient protéger les membres de la « secte » « contre l'apocalypse prévue sous peu ».

Carole Cadorette n'a jamais été accusée dans cette affaire. Vinet a expliqué en juillet 93 au tribunal qu'il avait commandé le silencieux pour pratiquer le tir à son chalet sans amener les voisins. Il a bénéficié d'une absolution conditionnelle.

Jouret a lui aussi obtenu une absolution et écopé 1000 \$ d'amende — un don à la Croix-Rouge —, le tribunal ayant reconnu que selon la preuve, l'achat de l'arme avait été fait dans un contexte de défense.

Le 5 octobre dernier, policiers suisses et québécois ont commencé à retirer des corps des décombres des chalets de l'ordre à Cheiry et Salvan, de même qu'à la résidence de Jouret et Di Mambro à Morin Heights.

Dans le chalet de Salvan, avec les corps de Jo Di Mambro et Luc Jouret, on a trouvé entre autres ceux de Carole Cadorette, Jean-Pierre Vinet, Pauline Lemonde et la fille de cette dernière, Annie. Dans celui de Cheiry gisait le fonctionnaire québécois Robert Falardeau. À Morin Heights avaient péri Tony Dutoit, sa femme Nicky et leur bébé de trois mois.

« La Grande loge blanche de Sirius a décrété le Rappel des derniers porteurs authentiques d'une ancestrale sagesse ; Justice et Sentence seront appliquées selon les paramètres d'un Ordre Supérieur Universel avec la rigueur imposée par la Loi », a écrit Di Mambro dans une lettre-testament.

Quant au couple rebelle dont il était question au Québec en mars 1993, il semble avoir quitté l'ordre à la suite de l'opération de la SQ. Il a eu la vie sauve.

AVANT SIRIUS

Quelques heures avant son départ pour la Suisse, le 7 mars 1993, Carole Cadorette a questionné Jouret au téléphone à propos de « Sirius », l'étoile chérie de Di Mambro et Jouret.

— T'inquiète pas, a répondu Jouret. On va t'en parler.

— Ok.

— La prochaine, c'est pas Sirius. Avant d'aller sur Sirius, il faut passer par une autre.

— Laquelle ?

— C'est tout ce qui se prépare. Je t'expliquerai. Je peux te dire qu'on a déjà envoyé quelque chose dessus.

— Ah oui ?

— Je t'expliquerai tout. (...) C'est pour ça qu'il faut absolument sortir de l'humain et accepter que je sache faire ce que je dois faire.

— Mais je l'ai toujours accepté !

— Je sais... Mais je t'assure qu'on vivra quelque chose de fabuleux de l'autre côté. Fabuleux. Quand l'heure sonnera.

L'effet boomerang

Depuis des mois, le premier ministre Jacques Parizeau caressait l'idée de profiter de son premier budget pour favoriser la cause souverainiste. Déjà, en mars, il affichait ses couleurs en affirmant, à l'étonnement général, que pour éviter des hausses d'impôt rendues nécessaires par le budget fédéral, les Québécois devraient rapidement opter pour la souveraineté.



C'est cette thèse que le ministre des Finances, Jean Campeau, fidèle serviteur de M. Parizeau, a reprise dans son premier budget en annonçant pour 1996 une hausse de un p. cent de la TVQ, hausse rendue inévitable par le budget fédéral, mais qui serait évitable si le Québec optait pour la souveraineté.

Cette approche, que les stratèges péquistes trouvaient sans doute bien astucieuse, a eu un effet boomerang. Non seulement a-t-elle raté sa cible, mais elle leur est revenue en plein milieu du front. Les Québécois, toutes couleurs confondues, ont détesté cette manoeuvre parce qu'ils ont senti qu'on les prenait pour des imbéciles et parce qu'ils y ont vu une forme de chantage.

Mais, au-delà de leur évidente inélégance politique, les chiffres que M. Campeau a utilisés pour mesurer l'impact du budget fédéral sont inexacts et reposent sur des méthodes de calcul indéfendables. Par conséquent, ses conclusions sont erronées.

Dans son dernier budget, le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé une importante réduction des transferts aux provinces pour la santé, l'aide sociale et l'éducation supérieure. Ces compressions, selon les chiffres fédéraux eux-mêmes, s'établiront à 2,5 milliards, en 1996-1997, et à 2,0 milliards additionnels, l'année suivante, pour un total de 4,5 milliards, en 1997-98.

Pour dorer la pilule, le ministre a intégré les trois programmes dans une même enveloppe, appelée le transfert social canadien, qui permet en principe aux provinces de répartir le choc de la compression comme elles l'entendent. Toutes les provinces sont touchées par cette mesure. Reste à savoir dans quelle proportion.

Le gouvernement fédéral a déjà dit comment il s'y prendrait pour l'an prochain. On utilisera les critères de répartition des transferts fédéraux existants. Cette base de calcul fera perdre 650 millions au gouvernement du Québec.

Pour les années suivantes, on ne connaît toujours pas le critère de répartition de la compression, que le gouvernement fédéral dit vouloir discuter avec les provinces. Cette imprécision a permis au gouvernement Parizeau, qui a supposé que les transferts seraient dorénavant répartis en fonction de la population des provinces, d'affirmer que le Québec verrait ses paiements coupés de 1,88 milliard. Avec cette hypothèse, le Québec supporterait 41 p. cent des compressions fédérales, ce qui est énorme.

Le ministre Martin a affirmé à plusieurs reprises qu'il était hors de question d'utiliser un critère de répartition aussi injuste et que le calcul du transfert social canadien contiendrait un élément de péréquation favorisant les provinces moins riches, dont le Québec. Et pourtant, malgré ces affirmations pourtant claires, c'est ce chiffre de 1,88 milliard, en 1997-1998, que le ministre Campeau a retenu dans son budget, même s'il savait pertinemment qu'il était faux.

Quelle sera alors la vraie compression? Nous ne le savons pas. Si Ottawa maintient les critères actuels, la perte de revenus pour le Québec serait de 1,2 milliard, dans deux ans. Ce sera sans doute plus que cela. Une hypothèse très prudente serait que la réduction pour le Québec varie entre 1,3 et 1,5 milliard.

Mais ce n'est pas tout. En plus de gonfler le montant de la compression réelle, le budget Campeau mesure aussi les effets indirects du budget Martin. Il s'agit des impacts du budget fédéral sur l'économie québécoise. Parce qu'Ottawa réduit son déficit, il a un effet négatif sur l'économie, sur l'emploi et sur la consommation. Ce calcul, par modèles informatiques interposés, permet à M. Campeau d'affirmer que le budget fédéral réduira de six dixièmes de un pour cent la croissance au Québec.

Ces « coûts » indirects n'ont rien à voir avec la réduction des transferts sociaux. Si, par exemple, Ottawa avait décidé de réduire son déficit en éliminant les chevauchements entre le fédéral et les provinces, l'impact économique négatif aurait été exactement le même! Le Québec, avec son budget qui réduit le déficit, a d'ailleurs lui aussi un effet négatif sur l'économie.

C'est ce raisonnement qui lui permet d'ajouter 329 millions à la facture fédérale, l'an prochain, et 545 millions, l'année suivante, pour arriver à un grand total de 979 millions, pour l'an prochain, et à 2,425 milliards, dans deux ans.

Ces coûts indirects n'ont absolument rien à voir avec les compressions sociales d'Ottawa et n'ont pas leur place dans le

raisonnement d'un ministre des Finances et dans un budget sérieux. C'est pourtant avec ces chiffres gonflés aux stéroïdes politiques que M. Campeau affirme être forcé d'imposer des mesures additionnelles pour compenser les effets du budget fédéral: une hausse de la TVQ de un pour cent, dès l'été 1996, qui rapportera 500 millions, en 1996-97, et 675 millions, en 1997-98, ainsi que des compressions additionnelles de 725 millions, dans deux ans.

Si on refait le calcul du ministre Campeau avec une évaluation plus honnête du budget fédéral, tout son raisonnement s'écroule. Nos chiffres, qui écartent ces calculs indirects farfelus et répartissent de façon plus réaliste la compression fédérale, permettent d'affirmer que la perte de revenus pour le Québec sera de 650 millions, l'an prochain, et non pas de 979 millions, et de 1,3-1,5 milliard, dans deux ans, et non pas de 2,425 milliards.

Même avec ces chiffres dégonflés, ça reste un gros morceau. La décision fédérale fait mal au Québec. Mais c'est une somme qu'un gouvernement responsable et compétent est capable d'aller chercher sans augmenter sa taxe de vente. Cela nous mène à tirer trois conclusions.

La première, c'est que le chantage fiscal auquel le ministre s'est adonné est peut-être odieux, mais il est également spécieux. Si les Québécois sont forcés de payer plus en TVQ, ce ne sera pas parce qu'ils ont voté du mauvais bord lors du référendum, mais parce qu'ils ont voté pour un mauvais gouvernement, en 1994.

La deuxième conclusion, c'est qu'il est difficile de voir des vertus pédagogiques à ce dossier pour montrer aux Québécois les bienfaits de la souveraineté. Ce débat n'aura de sens que lorsque le gouvernement Parizeau ira jusqu'au bout de sa démarche et qu'il ne se limitera pas, comme il le fait dans l'annexe « E » de ce budget, à dénoncer les effets fiscaux nocifs du fédéralisme. Il faudra un jour qu'il démontre aussi que ce serait mieux dans un Québec souverain. A ce budget, il manquait une annexe « F ».

La troisième, c'est que, dans notre éditorial de mercredi, nous avons qualifié le budget de M. Campeau d'honnête, sans avoir analysé en détail la longue digression référendaire qu'il fermait. Manifestement, nous nous sommes trompés.

Alain DUBUC

Un autre abat !

Après le limogeage de Françoise Bertrand, à Radio-Québec, la ministre Rita Dionne-Marsolais a finalement réussi à faire tomber Pierre Bibeau, le président de la RIO. Un autre nom à ajouter à la longue liste de cadres supérieurs de l'État qui ont l'impardonnable tare d'avoir été nommés par l'administration libérale précédente. Au rythme où on les abat, ce n'est plus un gouvernement qu'on a, c'est une salle de quilles!



L'aspect le plus pernicieux de ce « nettoyage » systématique de l'appareil gouvernemental, c'est qu'on risque de ne plus s'en émouvoir. Au point de finir par trouver normal ce qui n'est pas sans rappeler Maurice Duplessis pour qui une indéfectible loyauté partisane était le principal critère pour le maintien en poste d'un haut-fonctionnaire. L'ex-ministre libéral, Gérard Latulippe, aujourd'hui délégué du Québec à Bruxelles, a été un des premiers à expérimenter cette version péquiste du « crois ou meurs », en octobre dernier, quand il a dû professer publiquement sa toute nouvelle allégeance à la religion souverainiste pour éviter une fatale excommunication.

On ne saurait contester à un nouveau gouvernement le droit de s'entourer de personnes de confiance qui auront la responsabilité de faire appliquer les grandes orientations qui l'ont fait élire. Mais, lorsque ce pouvoir discrétionnaire chambarde des organismes aussi peu « politiques » que l'Office des personnes handicapées ou la RIO, ça commence à ressembler à une purge. Et à une chasse aux emplois pour y caser des amis qui peuvent, par ailleurs, être tout à fait compétents pour occuper ces postes. Ce n'est pas là le problème. Ce qui est inquiétant, c'est le signal d'intolérance qu'on envoie à l'endroit de tout cadre qui ne peut ajouter un billet de confession péquiste à son curriculum vitae. Même si ses états de services sont éloquentes.

C'est le cas de Pierre Bibeau, un ancien permanent du Parti libéral et collaborateur de Robert Bourassa, qui a pourtant fait la démonstration de ses talents de gestionnaire et de sa capacité d'assumer ses responsabilités en toute indépendance partisane. Ce n'était pas assez pour sauver sa tête. Il faut dire que les annales de l'Inquisition sont pleines de gens sympathiques qu'on a dû sacrifier parce qu'ils n'avaient pas la foi.

Pierre GRAVEL

Le gras des autres

Les organisations étudiantes se sont battues pendant près de deux ans pour forcer l'Université de Montréal à révéler les contrats de ses cadres, tous avantages compris. L'hiver dernier, elles remportèrent la première manche: un juge de la Cour du Québec confirmait la décision de la Commission d'accès à l'information et obligeait cette institution à mettre tous les chiffres sur la table.



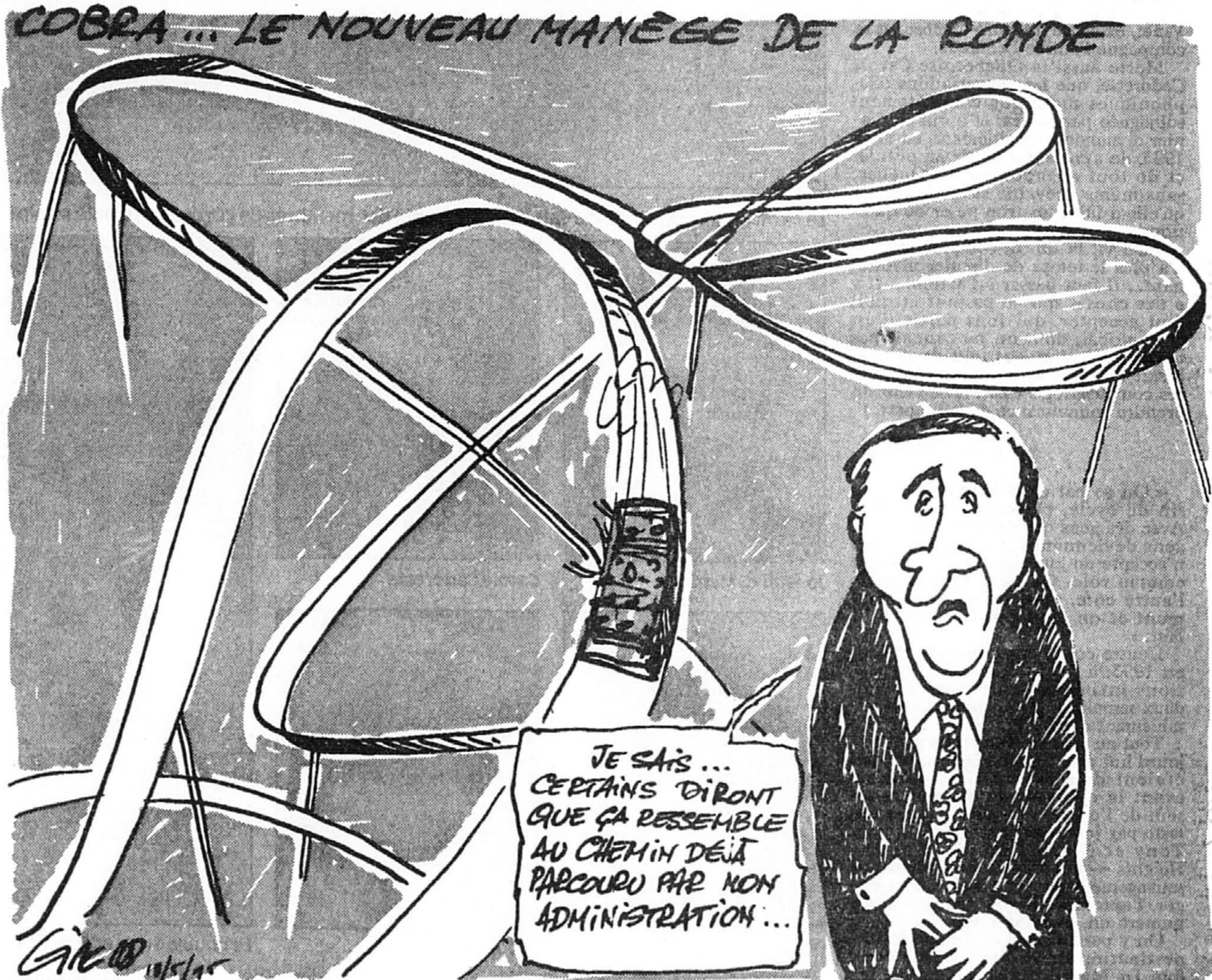
Cette semaine, avec le dépôt d'un projet de loi qui obligera dorénavant toutes les universités à tenir leurs livres ouverts au chapitre du traitement de leurs administrateurs, les étudiants ont carrément gagné la partie. L'initiative doit être accueillie avec soulagement. Rappelons que, grâce à l'entêtement des fédérations étudiantes, le grand public a pu apprendre qu'en plus de toucher des salaires plus que raisonnables, plusieurs cadres supérieurs de l'UdM jouissent de privilèges enviables.

Il est difficile de comprendre que les universités, financées en majorité par des fonds publics, aient pu garder de tels petits détails secrets jusqu'à maintenant. Cela ne sera plus possible et l'on doit s'en réjouir. Mais en forçant le secret universitaire, le ministre ouvrira inévitablement un autre débat, sur la nature même des avantages consentis à l'aristocratie universitaire.

Les hauts lieux du savoir n'échappent pas à l'austérité. L'automne dernier, on apprenait que l'université Laval, à Québec, craint d'être confrontée à un déficit pour la première fois depuis sa fondation. Au même moment, l'Université du Québec à Montréal se demandait comment elle allait bouclier son budget et cherchait à négocier une réduction de la masse salariale avec ses syndicats.

Une tendance naturelle incite les administrations publiques à se prémunir contre les rigueurs budgétaires et à couper dans le gras... des autres. Maintenant qu'ils seront tenus de dévoiler leurs conditions de travail, les administrateurs universitaires n'auront d'autre choix que de s'attaquer aussi à leurs propres tissus adipeux. L'exemple de l'Université de Montréal montre qu'il y a des économies à faire de ce côté.

Agnès GRUDA



Victoria : une paternité toujours incertaine



MARCEL ADAM

J eudi, l'ex-ministre péquiste Claude Morin démentait dans nos pages un passage de ma chronique de samedi dernier où je rappelais que la formule d'amendement qui faisait partie de l'entente constitutionnelle de Victoria, en 1971, avait été proposée par Robert Bourassa.

Je dis tout de suite que j'ai eu tort de laisser entendre qu'en 1981 Claude Morin avait renié un document à la confection duquel il avait participé, dix ans plus tôt. J'avais oublié que Robert Bourassa l'avait tenu dans l'ignorance des tractations secrètes qu'il menait avec Ottawa, et qu'une fois au courant de ce projet de réforme il s'y était opposé vigoureusement.

Cette justice étant faite à Claude Morin, venons-en à la paternité de la formule en question.

« À Victoria, me répliquait-il, Robert Bourassa n'a pas proposé de formule d'amendement. » Le gouvernement du Québec était prêt à discuter de la façon de modifier la Constitution, dit-il, « mais seulement

après qu'on se serait entendu sur les grandes lignes d'un réaménagement des compétences ».

Pierre Elliott Trudeau raconte dans ses mémoires que dans les rencontres en vue de la conférence de 1971, « Québec mettait de l'avant, entre autres conditions, une formule d'amendement qui donnerait au Québec un droit de veto sur toute modification éventuelle de la Constitution (...) 'C'est le minimum', disait-il. (...) À Victoria, « après un débat assez rude, toutes les provinces finirent par accepter la proposition que le Québec avait concoctée avec notre aide et notre appui, et que Bourassa s'était engagé à signer ».

Il y a une dizaine d'années, à Radio-Québec, dans une longue entrevue accordée à Pierre Nadeau, j'ai entendu Robert Bourassa affirmer que la formule d'amendement de Victoria était la sienne.

À l'émission *Le Point* qui suivit le dernier épisode des mémoires télévisés de M. Trudeau, en janvier 1994, l'ancien ministre fédéral Marc Lalonde, qui a négocié l'entente de Victoria en tant que principal secrétaire du premier ministre canadien, donne pour la première fois sa version de cet événement.

Pierre Trudeau avait clairement indiqué à Robert Bouras-

sa « qu'il ne s'embarquerait pas dans une conférence constitutionnelle sans l'accord préalable du Québec », raconte-t-il. Il avait donc été décidé que seraient entamées des discussions confidentielles auxquelles participeraient, pour le Québec, M. Bourassa et Julien Chouinard, secrétaire du cabinet, pour le fédéral, Marc Lalonde et Gordon Robertson, à l'époque secrétaire du Conseil privé.

« Nous avons eu une série de discussions; j'ai les dates, j'ai les notes de ces rencontres-là, poursuit M. Lalonde. Nous avons négocié point par point, ligne par ligne, mot par mot le texte de l'accord avant que la conférence de Victoria ne soit convoquée. M. Bourassa était présent, il a lui-même donné son accord et il nous a dit clairement: « N'en parlez pas à personne ici, je m'en charge. » Il s'est rendu à la conférence de Victoria sans jamais laisser entendre qu'il serait susceptible de changer d'idée. »

Et Marc Lalonde de conclure avec force: « Si M. Bourassa n'avait pas donné son accord, il n'y aurait pas eu de conférence de Victoria, point. »

Présent à l'émission, Jean-Claude Rivest, ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, conteste l'affirmation de M. Trudeau:

« Jamais M. Bourassa, au nom du gouvernement, n'a donné son appui à quiconque

sur l'entente de Victoria. Il l'a dit clairement et publiquement il y a trois semaines. »

M. Rivest fait un distinguo qui confirme implicitement les affirmations de MM. Trudeau et Lalonde, en faisant comprendre que Robert Bourassa ne pouvait engager à lui seul son gouvernement.

Le premier ministre peut engager le gouvernement du fait qu'il est l'incarnation du pouvoir exécutif. En vérité, il est le seul vrai ministre du gouvernement, tous les autres sont ses créatures. Chacun détient temporairement une partie des pouvoirs que lui a délégués le chef omnipotent du gouvernement. C'est pourquoi ses ministres passent et lui demeure.

Quel ancien ministre de l'époque de Meech et de Charlottetown oserait prétendre que, dans ces négociations constitutionnelles, la parole de Robert Bourassa n'engageait pas le gouvernement? Pourquoi en aurait-il été différemment pour l'entente de Victoria? Au début de sa carrière, Robert Bourassa était-il à cet égard différent de ce qu'il était à la fin?

Samedi dernier, dans nos pages, un ancien ministre du premier règne, Jean Cournoyer, a bien démontré qu'en ce temps-là Robert Bourassa ne se privait pas de faire sentir à ses collègues que le gouvernement c'était lui.

OPINIONS

Laval : Vaillancourt ou Rizzuto, c'est la même chose - Il faut des gens neufs !

Le massacre de la réputation de Laval doit prendre fin sans délai

MICHEL FRÉCHETTE

L'auteur est un communicateur-conseil qui a oeuvré à Laval pendant de nombreuses années. Depuis 1989, il agissait comme communicateur du maire de Laval. Il a quitté ce travail en mars dernier.

Laval... Le mot fait sourire sur le plateau Mont-Royal. Mais, depuis l'élection de 1993, il fait jaser aussi. *La Presse* ne cesse de répéter qu'il ne se passe pas un mois sans qu'une nouvelle histoire ne vienne ajouter de la fumée au nuage qui flotte au-dessus de l'administration municipale.

La rumeur s'amplifie et assassine la réputation de Laval, de ses politiciens, de son administration. Le doute confond alors le vrai et le faux et se nourrit de l'un comme de l'autre sans discernement. Laval n'a même plus le bénéfice du doute et se retrouve, en conséquence, sans défense quoi qu'elle dise et quoi qu'elle fasse.

Rien n'est plus facile à semer que la suspicion, surtout quand elle a déjà pris racine dans quelques terres fertiles. Car, il suffit de quelques vérités pour justifier quelques faussetés. *La Presse* a écrit des vérités sur Laval, mais elle a aussi écrit des faussetés. Mais ce qu'il faut reprocher à *La Presse*, ce n'est pas vraiment ce qu'elle écrit, mais ce qu'elle n'écrit plus sur le cheminement de Laval. Il n'y a peut-être pas de fumée sans feu, mais il n'y a pas non plus de passion sans flamme.

Or, pour passer du Laval de 1965 au Laval d'aujourd'hui, il fallait de la passion, de la vision et de la cohésion. Car le gouvernement du Québec, en 1965, s'est contenté de créer Laval. Il n'a pas fait plus. Ce que Laval est devenue, aujourd'hui, n'est pas le résultat d'une vision gouvernementale, mais le fruit d'une démarche locale, d'une volonté commune et de chaudes luttes pour bâtir une ville vivante, organisée, humaine.

Il a été nécessaire, pendant longtemps, que l'administration municipale soit le cœur de l'action, le rassembleur, le motivateur d'un « establishment » lavallois. Il a été extrêmement utile au développement de Laval, pour ne pas dire essentiel, que Laval soit tricotée serrée.

Ce n'est pas le maire Vaillancourt qui a créé ce régime. Tout a commencé, il y a trente ans, par la force des choses. Contrairement, d'ailleurs, à ce que prétend son opposition, qui tente de lui faire porter la responsabilité du pire sans lui accorder le mérite du meilleur.

Cette année, ville de Laval fête son trentième anniversaire. C'est également la fin d'une époque, d'une façon d'être et d'une façon de faire. Une façon qui n'est plus utile ni nécessaire. Une époque qui a donné ses fruits et des résultats spectaculaires, mais que le temps n'a pas manqué d'user aussi.

Il faut envisager maintenant une nouvelle ère, un nouvel élan, de nouvelles personnes qui ressembleront davantage à ce qu'est devenue Laval et qui la conduiront plus loin en servant ses qualités et en corrigeant ses défauts.

Lors de la prochaine campagne



Gilles Vaillancourt

électorale, le maire Vaillancourt et son parti pourront-ils prétendre animer cette nouvelle étape de la vie de Laval? Peuvent-ils être le passé et le renouveau? J'en doute. Pas plus que l'Option Laval, d'ailleurs. Giovanni Rizzuto, Philippe Garceau, Jean-François Martel, André Turgeon et quelques autres font partie du même passé, de la même époque. Ils perpétueraient le même régime. Ils font partie intégrante de ce qu'ils dénoncent.

La famille Rizzuto a profité plus qu'abondamment du développement de Laval. D'ailleurs, l'une des premières décisions du conseil municipal, après l'élection de 1973, a été d'accorder un permis pour l'exploitation d'une carrière à la famille Rizzuto... Ce qui n'a pas eu pour effet de l'appauvrir.

Non, il faudra du nouveau monde. Il faudra aussi une nouvelle pensée qui rassemblera les citoyens de Laval pour construire la suite des choses. Cette pensée trouvera sa force et son élan dans la nouvelle réalité lavalloise. Une réalité qui se caractérise par la maturité de l'organisation sociale, par la solidité de la structure économique, par le développement important d'institutions qui jouent toutes un rôle dans la vie de Laval.

Les Lavallois doivent accepter et croire que leur ville a atteint une masse critique suffisamment importante pour que la dynamique politique lavalloise change sans mettre en danger l'avenir de leur ville. Le signal de ce changement doit venir également de l'administration municipale. A cet égard, et pour souffler le nuage de suspicion au-dessus de sa tête, elle doit prendre les moyens pour envoyer un signal clair d'un fonctionnement inattaquable.

Il serait donc utile qu'elle adopte certaines mesures qui viendront témoigner de sa bonne foi et de sa transparence. Il n'y a pas de honte à évoluer et à tenir compte des perceptions négatives. Il ne s'agit plus ici de savoir si ces perceptions sont fondées ou non. Si elles sont injustes ou justes. Dans une société de communication, il faut savoir que la perception... c'est la vérité. C'est dommage, certes, mais c'est comme ça.

Dans cette perspective, l'admini-



Jean Rizzuto

stration de Laval ne peut plus se contenter de rétablir les faits, elle doit créer un nouveau paradigme qui modifiera l'exercice du pouvoir à Laval en désengageant, notamment, les deux grands centres de décision que sont la direction générale et le cabinet du maire. Elle trouverait aussi un avantage indéniable en adoptant une politique d'attribution des mandats professionnels qui lui éviterait les critiques. La compétence des professionnels que ville de Laval embauche n'a jamais été mise en doute. Cette politique d'attribution des mandats mettrait fin, cependant, aux soupçons et aux rumeurs de toutes sortes.

Je le répète, il n'importe plus de savoir si les perceptions négatives sont fondées ou non. Il faut seulement que cesse le massacre de la réputation de Laval. Or, la décision doit venir de l'administration.

L'administration municipale serait bien avisée aussi de faire connaître clairement sa politique d'achats et sa politique d'embauche. Elle gagnerait aussi à faire connaître toute sa démarche de consultation sur les changements de zonage.

Il faut modifier aussi certaines règles du management interne pour que les directions de services assument les responsabilités de leurs recommandations et soient imputables de leurs communications au comité exécutif. Pour l'instant, tout ce fardeau repose sur les épaules du directeur général, qui répond à lui seul de tous les actes de ses directeurs.

Finalement, le maire de Laval doit susciter une réforme des rôles du comité exécutif et du conseil municipal afin d'élargir l'exercice du pouvoir et de partager les responsabilités.

Il n'est pas nécessaire que le maire soit le préfet de la MRC. Il pourrait y avoir des modifications à la loi qui permettraient de nommer un conseiller municipal comme préfet. Il n'est pas nécessaire que le maire soit le président du Conseil de développement régional de Laval.

Il serait opportun qu'une modification à la charte de la Ville élimine le double emploi qui fait que le maire est automatiquement

le président du comité exécutif. Car, en avoir moins sur les épaules n'empêche pas d'être fort, mais cela évite d'être la seule cible en étant soupçonné du pire. Cela éliminerait les impressions de potentiel et favoriserait, c'est sûr, une nouvelle dynamique et une nouvelle énergie dans l'administration de Laval. Je le répète, il n'y a pas de honte à évoluer et à tenir compte des perceptions négatives.

Tout cela pour dire qu'il ne faut pas attendre le jugement d'un juge pour rétablir la réputation de Laval. Les poursuites entreprises par l'administration de Laval à l'encontre du journal *La Presse* seront entendues dans trois ans. La réputation de Laval, de ses administrateurs, de ses politiciens et de ses institutions ne peut pas attendre si longtemps.

Attendre trois ans, c'est le meilleur moyen de passer sous silence les efforts sincères, soutenus et souvent innovateurs des Lavallois et des Lavalloises pour assumer les responsabilités et les défis de la fusion de 14 villes en une seule et pour lui donner une âme et une identité.

Le maire de Laval doit en définitive prononcer le célèbre « désormais » de Paul Sauvé pour indiquer, sans équivoque, sa volonté de changer les choses. Je sais qu'il aime suffisamment sa ville pour le faire et qu'il possède les qualités personnelles et le leadership pour entreprendre cet important virage.

Mais, au terme de cette démarche, une autre chose devra aussi changer : la façon de faire de la politique à Laval. Il ne faut pas vraiment s'étonner que l'image de Laval soit mauvaise dans certains milieux. Les batailles politiques de Laval sont, depuis 1965, d'une férocité étonnante et sont l'occasion d'une démesure verbale souvent tendancieuse et diffamatoire. Ces joutes ne sont pas sans conséquence sur la réputation de Laval et de ses politiciens. A la longue, cela laisse des traces et contribue à forger l'opinion que certains observateurs se font de Laval. (...)

En trente ans, Laval aura connu deux enquêtes, un pusch et une vérification. La première enquête, sous le maire Tétrault, n'a pas révélé d'irrégularités, mais aura servi néanmoins à miner sa crédibilité. La deuxième, sous le maire Paiement, n'a pas donné d'autres résultats que de miner, elle aussi, la crédibilité du maire en place. (...)

Finalement, l'administration du maire Vaillancourt sera, au cours des prochains mois, soumise à une vérification au sujet de certaines allégations. Nous ignorons les conclusions du vérificateur que le ministre des Affaires municipales a nommé. Mais, je sais d'avance que tout cela aura servi à miner la crédibilité du maire Vaillancourt.

Je suis tenté d'écrire que la pratique politique lavalloise est en retard sur l'évolution de Laval. Le milieu lavallois a beaucoup changé, depuis 1965. Or, la plupart des Lavallois ignorent que les grandes batailles politiques, qui se livrent devant leurs yeux opposent les mêmes clans depuis maintenant près de trente ans et que leur guerre à finir empêche de voir la véritable évolution de Laval. C'est dommage ! Car, ce qui a été accompli à Laval, en si peu de temps, n'a pas beaucoup d'équivalent sur la scène municipale et mérite le respect.

LYSIANE GAGNON



Québec aller-retour

J'ai de très jolis souvenirs de Québec, où j'ai passé cinq ans alors que j'étais correspondante à l'Assemblée nationale.

La ville était si belle : le cap, les remparts, les rues pavées, les restes émuovants de la Nouvelle France... C'est là que j'ai découvert le fleuve.

Les gens étaient si gentils : où voit-on des chauffeurs de taxi descendre de leur auto pour vous ouvrir la portière ? Dans cette ville de commerces, la chaleur humaine compensait pour la perte de l'intimité.

La qualité de vie était extraordinaire : restaurants, piscines, parcs, les Plaines... Jamais de queue nulle part, des parkings en quantité, jamais d'attente à l'hôpital, jamais de bouchons vers l'aéroport. Si vous étiez pressé, vous n'aviez qu'à filer le long des larges rubans d'asphalte à moitié vides que s'était donné cette capitale qui voulait jouer les métropoles.

La ville était si propre, le temps s'y écoulait avec une sérénité inconnue à Montréal, marqué par le tic-tac régulier des horaires de la fonction publique. Les grands drames étaient rares : une tempête de neige (les écoles et le parlement fermaient, on en parlait pendant une semaine) ; une défaite des Nordiques ; un changement de gouvernement qui transformait cet univers douillet en féroc champ de chasse ; un filibuster à l'Assemblée nationale, ce gros collège où tout le monde, politiciens, reporters et fonctionnaires, vivait dans une complicité incestueuse, dépendant tous les uns des autres, parfois jusque sur l'oreiller.

Le samedi soir, autour d'une bonne bouffe dans de vieux manoirs de pierre de l'Île d'Orléans, dans l'aimable brouhaha de conversations civilisées, la vie s'écoulait comme un beau fleuve tranquille. Tout le monde se comprenait à demi-mot. Tout le monde travaillait, d'une façon ou d'une autre, pour le gouvernement. Tout le monde s'appelait Tremblay, Laporte, Gagnon, Pelletier... Québec : l'homogénéité parfaite.

Un étranger était un intrus ou une curiosité. On le recevait avec politesse, parfois même, s'il était assez exotique, avec un intérêt dévorant. On lui servait à manger, on lui posait des questions, mais il y avait, on le sentait, un périmètre sacré au centre de la pièce, un périmètre où seuls pénétraient ceux dont le père et le grand-père avaient foulé le sol de la Grande-Allée.

Il y avait plusieurs sortes d'étrangers, de l'étudiant africain jusqu'à l'intellectuel grenoblois en passant par l'immigré beauceron ou gaspésien, sans compter la race toujours un peu suspecte des Montréalais, étrangers à Québec comme le sont les Bruxellois francophones à la pure et dure Wallonie.

Ce dont je me souviens, aussi, c'est de l'autoroute 20 défilant de plus en plus souvent derrière les vitres de l'autobus Voyageur.

J'aurais pu passer le reste de ma vie à Québec, ville éminemment agréable et confortable, mais je m'ennuyais de Montréal comme on s'ennuie d'une personne — sans répit, et c'est alors que j'ai compris que si j'étais Québécoise avant d'être Canadienne, j'étais Montréalaise avant d'être Québécoise.

C'est à Québec, de fait, que j'ai découvert ma propre ville. Jusque là, je n'avais jamais réalisé à quel point Montréal était une ville cosmopolite, grouillante et ouverte. Je tenais tout cela pour acquis.

Revenant à Montréal après des mois à Québec, je descendais dans le métro, je regardais les gens, émerveillée par cette diversité que je redécouvrais. Les couleurs, les accents, les courants d'air... Ici, tout le monde n'avait pas le même employeur ni le même passé. Le consensus social, ethnique, culturel, n'existait pas. La ville était moins sereine, et la vie moins douce, mais c'était le prix de la liberté.

J'entends souvent des Québécois de l'extérieur dire qu'en arrivant à Montréal, ils ne se sentent plus « chez eux ». On sait bien de quoi ils parlent : on voit trop de Noirs, trop de Chinois, on entend trop d'anglais... Ils ont raison : Montréal n'est pas « chez eux », c'est un autre monde : une ville, une vraie. On aime ou on n'aime pas. Ils ne s'y seraient pas sentis davantage « chez eux » il y a trente ou cent ans : Montréal a toujours été cosmopolite et toujours au moins à moitié anglophone (elle l'est, en fait, de moins en moins.)

Je retourne occasionnellement à Québec, pour la beauté, les amis ou le travail. Plus les années passent, plus je suis frappée par sa propreté, sa prospérité, son homogénéité toujours intacte comme la virginité d'une soeur cloîtrée.

Saisissant contraste avec la métropole en déclin, Québec s'est superbement développée. Dans l'ancien quartier des banques, passée la Place Royale, se dressent musées orgueilleux, hôtels haut de gamme et boutiques d'antiquaires le long des rues ombragées où souffle la brise du fleuve.

À l'heure où le gouvernement québécois, plus que jamais auparavant centré sur Québec-la-pure, s'apprête à éliminer sept hôpitaux montréalais (on n'entend pas parler de coupures aussi draconiennes à Québec, pourtant drôlement choyée en la matière), à l'heure où Montréal, privée de ses industries traditionnelles, grugée par la banlieue, ignorée par les politiciens et détestée par les fonctionnaires de la capitale, continue de s'enfoncer dans le marasme, apesantie par le poids des pauvres et des marginaux qu'y déversent les régions, il faut lire, dans le dernier numéro de *L'Actualité*, comment Québec est déjà en train de planifier son glorieux avenir de « capitale nationale » de l'État dont rêve son locataire le plus prestigieux.

Le récit de *L'Actualité* est ahurissant mais logique. S'il y a une ville qui profiterait de la souveraineté, c'est bien Québec, qui du coup deviendrait siège d'ambassades et d'un pouvoir sans partage.

Je me rappelle m'être souvent étonnée, au début du mouvement indépendantiste, du peu d'enthousiasme des fonctionnaires québécois. N'étaient-ce pas eux, pourtant, qui avaient le plus à gagner avec l'indépendance ? Plus de ministères, plus de postes de cadre, plus de pouvoir...

Je connaissais mal la nature profonde de la fonction publique, qui chemine à petits pas et n'accepte que des idées reçues. A cette lointaine époque, c'était Montréal, Montréal l'audacieuse, la rebelle, la franche humilité, qui était le bouillon de culture de l'indépendantisme. Vingt ans après, Montréal est sceptique, et le flambeau est rendu à Québec. Sa flamme a baissé. Il est maintenant assez tiède pour que des fonctionnaires puissent s'en saisir.

Une pub qui flirte avec la mort...

ANDRÉ DUMAINE

Personnellement, je n'ai rien contre les « flos » qui, au volant de leur GTI/VR-6 nous disent : « Tasse-toi mon oncle ! » avec leur petit air baveux. Ils sont jeunes, inconscients, ne connaissent pas les tenants et aboutissants du rôle qu'on leur fait jouer. Publicité musclée du « big boss », la respectable compagnie Volkswagen.

Pour Volks, qui a enfanté la sympathique Coccinelle, la voiture du peuple, ma patience, je l'avoue, est courte.

Voyez-vous, je suis un baby-boomer, cette espèce qui semble être devenue le bouc-émissaire naturel de plusieurs bien-pensants dans la société, dont les jeunes à qui, c'est vrai, on n'a pas beaucoup laissé, à qui on a fermé les horizons professionnels et, par voie de conséquence, l'avenir. Je suis sûr qu'on est quand même une bonne « gang » à penser que le travail aurait dû être mieux partagé dans la société. Mais ça, c'est l'affaire des syndicats et des gouvernements. Tout ce beau monde protégeait ses arrières...

C'est vrai qu'on ne vous a pas laissé grand chose. Pour ma part, je vais tenter de vous parler avec un peu de sagesse, en espérant que le col ne me serrera pas trop le cou.

Je suis né en 1945, Québécois américain. Je m'intéressais tout naturellement aux bagnoles et, croyez-moi, elles performaient. Dans ce temps-là, la norme était de 0-60 (mph) en 6,5 secondes pour une voiture rapide. Et il y avait de grosses américaines, indéfinissables, conduites par d'honnêtes contribuables effacés, bagnoles qui développaient au bas mot plus de 300 chevaux-vapeurs. On appelait ça des « sleepers ». Voitures drabes, mais capables d'avaler la route si l'envie nous prenait.

Il y avait des fils à papa qui, à peine sortis

« Tasse-toi mon oncle ! » : un message qui contribue à défaire, à débâter, et qui est irrespectueux

de leur puberté, se payaient une traite sur la 15. Moi, j'ai connu un gars qui, avec la Buick de sa mère, a monté à 125 mph sur le chemin de la Reine-Marie. Un autre, dans la quarantaine, que les voitures patrouilles ontariennes n'ont jamais pu rattraper. Point vague sur le radar. C'était le « fun », une maudite belle époque. Le « gaz » ? Pas trop cher...

Mais, à toute médaille, un revers. Il y a eu des hécatombes. On ne connaissait pas le sida, on faisait l'amour librement et on avait au moins des mufflers « Hollywood » quand la cylindrée était modeste. On a été chanceux, c'est vrai ! Mais il arrivait de retrouver des « chums » dans la rubrique de la nécrologie ou des handicapés pour la vie, encore dans le journal. La courbe était venue trop vite, les pneus n'avaient pas tenu le coup... Des fois, on rapportait 6 morts dans un même accident. C'est vrai que le taux de natalité était alors plus élevé.

Dans ce temps-là, au moins, il y avait une piste au Mont-Tremblant et les pilotes de Cooper S, par exemple, s'en donnaient à cœur joie. Honnêtement, je ne sais pas si la GTI/VR-6 aurait été de taille. Peut-être...

Le temps a passé sur tout cela. Malgré toutes les conneries, quelques bonnes initiatives dont une certaine conscientisation de la masse, le

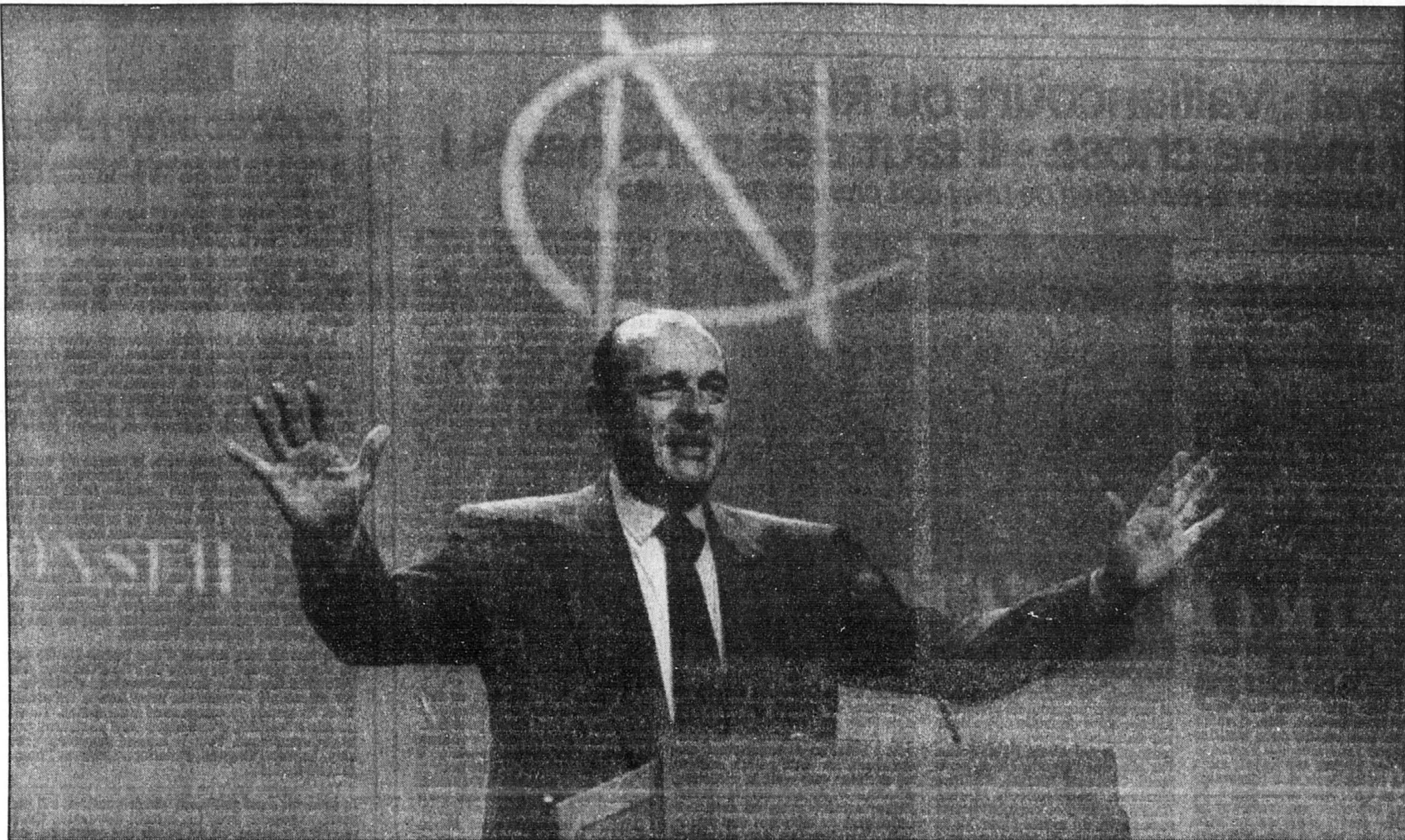
respect de soi et celui des autres au volant. Résultat : on se tue moins qu'avant et on tue les autres moins qu'avant. Faut dire que le prix du « gaz » n'a jamais cessé de grimper pour financer nos bons gouvernements et que les 8 cylindres ont laissé la place aux 6, puis aux 4.

Je ne sais pas combien elle coûte votre GTI/VR-6 mais, dans le fond, je m'en fous. Cependant, je vous conseillerais de prendre des leçons de pilotage, car si la publicité est vraie, c'est dangereux. Allez l'essayer sur une piste privée si le cœur vous en dit car, j'en conviens, c'est un « thrill » ce genre de bagnole. Mais, de grâce, pas sur la 116, ni sur la 40, ni sur la 232 ; il y a des « mon oncle » et des « ma tante » qui s'y promènent et qui aimeraient bien finir autrement qu'en vous recevant de plein fouet dans leur pare-brise. Leurs amis, leurs enfants, leurs parents, devraient penser pareillement. En passant, Jacques Villeneuve est un « mon oncle » connu, A.J. Foyt et Mario Andretti aussi. Je pense qu'ils se tasse- raient en vous voyant venir et non sans raison : ils savent ce qu'ils font, eux.

Volks, j'aimais bien la publicité présentant un jeune homme qui se voyait prédire un avenir prometteur au volant de sa Jetta par une voyante qui avait le charme d'une « ma tante » ayant peut-être un peu plus de mystère et d'exotisme que la moyenne canadienne des « ma tante ».

Votre dernière publicité, toutefois, m'agace. Elle est dangereuse, elle ne place pas les valeurs à la bonne place. Elle contribue à défaire, à débâter, elle est irrespectueuse, irresponsable, elle flirte avec la mort...

La couche de vernis de la civilisation est bien mince, c'est connu. Avez-vous déjà vu « Le grand embouteillage » ? Restez donc intelligent : des têtes chaudes, il y en a déjà trop et il n'y a pas intérêt à renforcer leurs pulsions douteuses.



Jacques Chirac a suscité une énorme attente, presque comparable à celle suscitée par François Mitterrand en mai 1981. Ce que les gens, et en particulier les jeunes, retiennent de cette élection, c'est qu'elle constitue une rupture radicale à la fois avec la crise et 14 ans de socialisme en France.

Chirac a promis du changement

Mais les promesses du nouveau président pourraient être rapidement enterrées



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale
PARIS

C'est au premier tour, le 23 avril, que Jacques Chirac a gagné l'élection présidentielle. Une fois réglé le cas de la « primaire » à droite, le plus dur était fait, car logiquement un candidat de gauche n'avait aucune chance de gagner cette année.

Edouard Balladur, premier ministre jusque-là porté par des sondages triomphaux, s'est contenté de dire à l'électorat : « Nous avons fait le mieux possible depuis deux ans. Nous vous proposons de continuer. Je ne fais pas de promesses. » Ce programme vraiment très raisonnable n'avait pas de quoi faire rêver les foules. Ajoutons à cela en début de campagne deux ou trois « accidents » : M. Balladur dégringola dans les sondages, remonta quelque peu, et fut finalement battu (de peu) par le maire de Paris, Jacques Chirac.

Inversement, M. Chirac se trouvait jusqu'au mois de janvier dernier dans les soubassements des sondages, et presque marginalisé. Si, avec l'aide précieuse du « social-gaulliste » Philippe Séguin, il a miraculeusement réussi à revenir à la hauteur de Balladur puis à le distancer définitivement, c'est en « traquant l'opinion avec un argument unique : le changement. Par l'un de ces tours de magie propres aux campagnes électorales, Chirac a réussi à convaincre l'électorat qu'il avait dans sa poche, face aux déficits sociaux et au chômage (12 %) des recettes et solutions inédites. Comment cet homme, qui avait lui-même délégué Balladur à Matignon, puis soutenu le gouvernement pendant deux ans au Parlement, pouvait-il sortir de son chapeau une politique radicalement nouvelle de celle, prudente, de son « ami de trente ans » ? En tout cas, pour venir à bout de Balladur qui semblait bien lui avoir « volé » sa place, Jacques Chirac a décidé de ne pas lésiner sur les promesses : essentiellement dans les deux domaines les plus sensibles, le chômage et « l'exclusion ». Ce qui n'avait pas été possible sous Balladur (qui a pourtant obtenu un recul modeste du chômage dans les six derniers mois) le serait dès son élection à la présidence.

Il n'est peut-être pas tout à fait exact de parler de promesses. En vieux routier de la politique, Chirac a également réussi à éviter, sauf rares exceptions, les engagements précis et concrets. Sa seule promesse parfaitement identifiable : donner 2000 F (600 \$) par mois aux entreprises qui engageront un chômeur de longue durée. Une mesure qui, en réalité, avait déjà été essayée sous une forme voisine par la dernière ministre socia-

liste du Travail, Martine Aubry, et qui avait donné des résultats modestes : les patrons ont tendance à renoncer à l'embauche d'un chômeur ordinaire et lui substituer un « longue durée », ce qui ne change pas beaucoup le volume global du chômage. (Mais, même là, Chirac n'a pas dit combien de temps il tiendrait cette mesure...). Le président-élu a également centré son discours électoral sur l'exclusion et les inégalités, mais en reportant sur le futur gouvernement le soin de prendre les mesures concrètes. Techniquement, on ne le prendra donc pas en défaut de promesses électorales non tenues.

Mais à la limite, peu importent les engagements détaillés et chiffrés. Globalement, le nouveau président s'est fait élire à la fois sur un programme de changement et de solution rapide du chômage. Sans oublier les réductions des inégalités. Face à un Balladur qu'il a réussi à enfermer une fois pour toutes dans un rôle de conservateur frileux et sans imagination, Chirac s'est posé en grand timonier du changement audacieux, alors qu'a priori il se situait (et se situe toujours) à droite de l'échiquier politique. Sans prendre d'engagement chiffré, il a explicitement laissé entendre qu'à court terme les salaires seraient relevés ; que, face aux ambitions de Balladur de réduire le chô-

mage de 200 000 personnes par année (sur 3,3 millions aujourd'hui), il ferait beaucoup mieux et plus rapidement ; que, pour faire face au drame des sans-logis, il ne reculerait pas devant la « réquisition » de logements vides dans les grandes villes.

Bref, le nouveau président a suscité une énorme attente, presque comparable à celle suscitée par François Mitterrand en mai 1981. Ce que les gens, et en particulier les jeunes, retiennent de cette élection, c'est qu'elle constitue une rupture radicale à la fois avec la crise et 14 ans de socialisme. Comme en mai 1981, beaucoup de gens sont aujourd'hui convaincus que, du jour au lendemain, Jacques Chirac va faire une « autre politique », et que très rapidement leur vie va s'améliorer.

D'ailleurs, depuis son élection de dimanche, le nouveau président continue d'encourager cet espoir de « changement » profond et rapide : avant même la formation de son premier gouvernement (sous la direction presque certaine d'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères de Balladur), l'entourage de Chirac annonce qu'il y aura une session extraordinaire du Parlement avant la fin du mois de mai, et qu'elle pourrait se prolonger assez tard cet été. Au menu, comme plat de résistance : le « dispositif anti-chômage ». Ce qui

suppose qu'on en attendrait également des résultats à court terme.

Le problème dramatique qui se pose au (futur) président Chirac, c'est que sa marge de manoeuvre est extrêmement étroite. La France a déjà un déficit budgétaire à la limite du supportable, et qui doit être réduit dans les années à venir. Du côté de la Sécurité sociale, qui gère à la fois la santé, le chômage et les retraites, le niveau des remboursements a déjà été rogné à plusieurs reprises depuis dix ans, mais le « trou » continue à se creuser inexorablement d'année en année. Ce qui fait que dans tous ces domaines il faut soit baisser le niveau des services, soit augmenter les sources de revenu. Sans doute les deux à la fois. Or Jacques Chirac a plutôt laissé entendre qu'il allait maintenir le niveau des prestations (de chômage, de santé)... sans augmenter ni les impôts ni les cotisations. « Bien sûr, ironisait l'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius, il existe des poissons volants. Mais ils sont plutôt l'exception chez les poissons. Rendez-vous dans six mois pour M. Chirac ! »

Le problème qui, en effet, provoque beaucoup de scepticisme chez les observateurs du monde politique, c'est que le nouveau président et son premier ministre ne peuvent pas vraiment adopter des mesures de relance sans creuser encore les déficits... ou

relancer l'inflation, ce qui attaquerait directement la stabilité actuelle du franc, et remettrait profondément en cause la construction européenne.

Si en revanche les mesures de relance sont par avance financées, il faudra trouver les ressources quelque part, et plus précisément dans les poches soit des entreprises, soit des contribuables aisés. C'est-à-dire au sein de la clientèle même de Chirac et du RPR. « En mai 1981, dit l'ancien ministre socialiste Strauss-Kahn, nous avons peut-être fait des erreurs dans la relance. Mais au moins nous avions été élus pour le changement, et par une clientèle qui attendait le changement. Aujourd'hui la France attend le changement, mais ceux qui sont votés pour Chirac sont la vieille clientèle de droite : les patrons, les cadres supérieurs, les professions libérales. Je ne suis pas sûr qu'ils soient prêts à payer pour ce changement. » Et en effet, pour beaucoup de ceux qui fêtaient dimanche dernier la victoire de Chirac, cela signifiait d'abord et avant tout... la baisse des charges sociales, la baisse des impôts sur les particuliers, et de manière générale une réduction des contrôles publics sur l'activité économique. Cela aussi fait partie des promesses du candidat Chirac.

Bien sûr, à ces critiques mille fois entendues, le candidat avait une réponse à proposer : le maintien des prestations, l'augmentation des mesures anti-chômage, le tout combiné à une baisse des charges des entreprises, tout cela peut se financer... grâce à la croissance, qui fera mécaniquement rentrer de l'argent dans les caisses de l'État. Une perspective qui relève davantage du souhait que de la certitude : et après tout, Edouard Balladur laisse lui-même un taux de croissance assez élevé, de l'ordre de trois p. cent, mais cela ne suffit pas à augmenter de manière radicale les revenus de l'État. Alain Juppé, le prochain premier ministre de la France (sauf erreur colossale de tous les observateurs à Paris), risque surtout d'avoir, dans les prochains mois, des arbitrages très délicats à effectuer, entre les revendications salariales des fonctionnaires, les demandes de création de poste, la nécessité de réduire le déficit, etc. Si Chirac avait choisi à la tête du gouvernement un homme aussi marqué socialement — et « original » — que Philippe Séguin, on aurait pu prévoir un scénario relativement simple, et très redouté par les partenaires européens : l'ouverture générale des cordons de la bourse, le relâchement sur le franc et la planche à billets. Avec le « cérébral » Juppé, personne ne redoute de telles « folles ». Mais comme on ne peut pas faire des miracles avec rien du tout, il est possible que les promesses de grand changement soient rapidement enterrées — et qu'il y ait de ce fait une grande déception dans le pays. C'est ce qu'on appelle ici « le troisième tour social » : après les élections, ce sont les salariés et la rue qui pourraient se faire entendre.

« Bon. Maintenant, qu'est-ce qu'on va faire ? »

FRANZ-OLIVIER GIESBERT

L'auteur est Directeur de la rédaction au Figaro.

C'était son tour. Dupuis des mois, M. Chirac, laboureur de la France profonde, sillonnait les provinces, sourd aux sondages et aux perfidies. « Tout ça, c'est l'écume des choses, répétait-il. Alors, je m'en fiche. Dans ma tête, je suis déjà le 8 mai au matin et je me dis : « Bon. Maintenant, qu'est-ce qu'on va faire ? »

Il croyait en son étoile et elle a cru en lui. Comme M. Mitterrand, le maire de Paris n'est arrivé à ses fins qu'à la troisième tentative, quand, les désertions aidant, il apprit la solitude. Il a donc gagné, alors qu'il n'avait plus gourous ni conseillers, sauf lui-même.

Il était prêt. D'abord, il avait une stratégie. À force de fréquenter la France qu'on n'entend jamais, celle des HLM ou des chefs-lieux de canton, M. Chirac a échafaudé une analyse qui allait être reprise par tous ses

rivaux : « La France est en train de se fracturer socialement. » Il a su ne pas changer de discours après la giflle (20,8 %) du premier tour.

Ensuite, M. Chirac a toujours compris qu'un homme d'État devait savoir déléguer. Plus que d'autres, il a donc inventé, promu et lancé : la chiraquie est une pépinière. Dans cette campagne, il avait ainsi à ses côtés les deux futurs poids lourds de 2002, MM. Juppé et Séguin. On n'a pas fini d'en parler. Il faudra gérer leur cohabitation. Ce sera un casse-tête. Mais ce sera aussi un atout.

Enfin, M. Chirac a toute l'expérience requise pour se colletter un pays qui, aujourd'hui, traverse plusieurs crises en même temps. Il y a au moins deux décennies qu'il se préparait. Il n'aura pas à faire son apprentissage à l'Élysée.

Cette année encore, la France a donc su faire preuve de sa légendaire sagacité politique. Pendant un an, elle a joué. Tel l'étourneau, elle a changé d'arbre, ou de branche. Volage et capricieuse, elle s'est posée tour à tour sur MM. Delors, Balladur, Chirac et Jospin avant de revenir, en dernier ressort, sur M. Chirac.

Maintenant, à moins de cinq ans du XXI^e siècle, tout commence pour M. Chirac. Et d'abord les ennuis. À lui d'être à la hauteur de ce qui l'attend. En redonnant un élan et un souffle à un pays ramolli. En remettant au travail les bras engourdis des Français. En défendant l'impartialité de l'État, comme l'y invitait M. Barre. En prenant garde, surtout, de bien respecter le slogan de sa campagne : « La France pour tous ». Y compris, donc, pour les exclus, les oubliés, les damnés de la modernité, mais aussi les adversaires ou les rivaux d'hier.

Bref, M. Chirac devra réaliser le changement qu'il a tant célébré et que les Français souhaitent, comme l'a montré cette élection. Ce sera son « ardente obligation ». « Je mesure la gravité des responsabilités qui vont être les miennes », a-t-il déclaré cette semaine. S'il s'enlise dans le statu quo, cet homme qui entend être « le président de tous les Français » connaîtra vite le désamour.

La France est comme tout le monde. Plus l'espoir est grande, plus la déception est violente.

Budget ou boulet ?

La stratégie du ministre Campeau a bien failli se retourner contre le projet souverainiste



DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Élément important de la stratégie référendaire du gouvernement Parizeau, le budget Campeau a failli se transformer en boulet pour les souverainistes.

Québec a tenté de rectifier le tir, amoindrissant sa menace d'une hausse de taxe imputable à Ottawa. Mais bien malin qui peut prédire l'effet qu'aura eu dans la population la mise en garde de Jean Campeau ; la souveraineté ou une augmentation des taxes et des impôts.

Le budget Campeau est le fruit d'une importante épreuve de force, remportée haut la main par la titulaire du Conseil du Trésor, Pauline Marois.

Bien plus expérimentée que son collègue des Finances, Mme Marois a depuis plusieurs mois affirmé que l'année financière 1995-1996 serait constituée d'un gel des dépenses — une compression de 1,3 milliard un peu théorique puisqu'elle se limite à faire disparaître une augmentation prévue des dépenses. En fait, si on tient compte du poids du service de la dette, les dépenses augmentent de un p. cent.

Ce « gel » avait été annoncé dès l'automne, et fin mars, en publiant les crédits, Mme Marois avait clairement mis sa tête sur le billot. Et le titulaire des Finances n'a pu renverser la tendance.

Dès le lendemain de la publication de son budget, dans un appel-conférence avec des courtiers d'un peu partout au Québec, le ministre Campeau se faisait poser inlassablement la même question : « Pourquoi pas davantage de compressions dès cette année ? »

Décote à l'horizon

Bien qu'il ramène à la surprise générale son déficit en deça des quatre milliards, le Québec sera-t-il décoté ?

Cela ne fait guère de doutes si on se fie aux discussions de coulisses. Au plus haut niveau gouvernemental, on souligne qu'il sera difficile pour le Québec de conserver sa cote de crédit auprès des agences new-yorkaises, moins à cause des prévisions du budget que parce que le Canada vient de subir une décade.

Les provinces ne peuvent, pour leurs agences, offrir une qualité de crédit égale à celle d'un pays, et la décade fédérale rend bien improbable le maintien du crédit du Québec. « Le tout est de savoir si ce sera d'un cran ou de deux », explique un spécialiste.

Le sous-ministre des Finances, Alain Rhéaume, s'est rendu sans son patron à New York, le lundi de Pâques, même si ces agences étaient théoriquement fermées en ce jour férié. Comme chaque fois que les nouvelles seront mauvaises, le ministre est resté tranquillement au Québec. Les représentants de Moody's et de Standard and Poor's viendront bientôt à Québec, mais on ne s'attend pas à sabler le champagne chez Jean Campeau.

Un budget « politique »

En fait, il n'y a pas eu un mais trois budgets Campeau. Le bureau du premier ministre avait fait marcher au pas de course les fonctionnaires en début d'année. Rappelons que la première cible pour le dépôt du budget était la mi-avril.

Les « politiques » se sont alors rapidement emparés de l'ébauche, explique-t-on. L'ancien journaliste, Jean-François Lisée, et le conseiller écono-



Le ministre des Finances, Jean Campeau, est applaudi par ses collègues péquistes et félicité par le premier ministre Parizeau, lors du discours sur le budget, cette semaine à l'Assemblée nationale.

mique de Jacques Parizeau, Bernard Lauzon, ont été mis à contribution pour donner une dimension beaucoup plus politique au premier budget péquiste.

Car le dernier budget contient plus de d'éléments politiques que de chiffres. Hormis les nouvelles taxes pour les entreprises et les recettes espérées d'une opération tous azimuts contre le travail au noir, le tableau des impacts financiers des mesures budgétaires, qui constitue traditionnellement le cœur du document, est pratiquement vide.

Dans sa première version, le gouvernement Parizeau ne disait rien de ses intentions pour 1996-1997. Pas un mot du projet de hausse de taxe de un p. cent, encore moins de la compression de dépenses de 500 millions supplémentaires — une commande très difficile à réaliser. Mais ce mutisme sur la suite des choses aurait fait perdre de la crédibilité aux chiffres de l'exercice 1995-1996.

On fit tout le contraire pour la deuxième version, mais les déchi-teuses du ministère des Finances ont vite avalé le projet où l'on détaillait à l'extrême les compressions nécessaires pour atteindre les 500 millions de

dollars d'économies pour l'an prochain. Présentées sous forme « d'hypothèses », les intentions auraient tout de même déclenché une vive controverse, un fond de scène embarrassant en campagne référendaire.

La « menace »

La troisième version a atteint « les feuilles roses » — le processus de sécurité du ministère des Finances prévoit que le papier change de couleur à mesure que le processus avance, les « roses » constituant la dernière étape.

Les stratégies péquistes avaient opté pour une position mitoyenne. Pas un mot sur les réductions à venir — « Il faudra être imaginatifs », se contente de dire la titulaire du Trésor, Pauline Marois. En revanche, Jean Campeau a brandi le spectre d'une hausse de la taxe de vente, conséquence des réductions des transferts fédéraux qui s'appliqueront en 1996-1997.

Cette hausse de taxe, il va sans dire, contrevient à l'engagement de la campagne électorale du PQ. Pas de hausses taxes, avait dit M. Parizeau, mais on oublie souvent de rappeler qu'il avait ajouté que cet engagement valait pour tout le mandat et que le

seul geste que son gouvernement ferait par rapport aux taxes et impôts serait « de les baisser » dès que ce serait possible.

Une poignée pour l'opposition

La hausse de taxe anticipée pour 1996-1997 a joué un tour au gouvernement Parizeau. Le jour du budget, répondant aux questions des journalistes, le ministre Campeau a sans détours indiqué que des hausses de taxe et d'impôt étaient à prévoir à moins que les Québécois ne votent OUI au référendum. « Chantage odieux », de répliquer le critique libéral aux Finances, André Bourbeau.

Tous les médias reprenaient d'ailleurs en manchette la menace du ministre Campeau : « Votez oui, sinon payez », titrait même Le Soleil à Québec. En revanche, la baisse importante du déficit était enfouie sous le boisseau ; aucun titre n'en faisait mention.

Les stratégies péquistes jugeaient bonne cette stratégie d'un « budget pédagogique », mais le lendemain, le ministre Campeau faisait tout son possible pour atténuer la menace qu'il avait laissé planer.

Tout ce que le budget démontre,

c'est qu'en demeurant dans le régime fédéral, les taxes vont monter, précisait-il, restant muet sur le niveau des taxes dans un Québec souverain.

Il n'en demeure pas moins qu'en incorporant l'ingrédient de la taxe à son budget, le gouvernement donnait une solide poignée à l'opposition pour critiquer l'exercice. Une hausse de taxe de un p. cent, même lointaine, est une illustration bien plus frappante pour monsieur-tout-le-monde que des données plus complexes comme l'optimisme relatif des prévisions de recettes — 5,6 p. cent de hausse au Québec, soit cinq fois plus que la moyenne des autres provinces, de marteler l'opposition.

Pour Jean-Marc Léger, de la maison de sondage Léger Léger, il est peu probable que la « menace » du ministre Campeau fasse perdre des appuis à la souveraineté. « Les gens sont un peu blindés contre la rhétorique politique, ils sont sceptiques d'un côté comme de l'autre », soutient-il.

En revanche, le gouvernement Parizeau devait clairement démontrer à la population qu'il était capable d'administrer rigoureusement une province, estime le sondeur. Il faudra attendre les sondages pour savoir si le budget a atteint la cible.

Pour contrer le « chantage » des marchés



PHILIPPE DUBUISSON

Le gouvernement péquiste aura très peu recours à des emprunts publics cette année. Ainsi, même si l'éventuel référendum sur la souveraineté agite les marchés financiers, Québec risque peu de s'exposer à leurs humeurs en période de turbulence.

Les péquistes craignent le « chantage » des marchés financiers et notamment la publication de scénarios apocalyptiques dans l'hypothèse d'une victoire du OUI.

Au point où le ministre Daniel Paillé avait senti le besoin lors des dernières élections d'inviter les courtiers et banquiers de Bay Street à ne pas se mêler de politique sous peine de boycottage au moment des émissions d'obligations de la province.

Une émission d'obligations qui

trouve difficilement preneur ou qui est réalisée au moment où les investisseurs institutionnels exigent une prime élevée pour couvrir le « risque politique » peut fournir des arguments au comité du NON, à la veille d'une campagne référendaire. Ce ne sera pas le cas cette fois-ci.

Selon une analyse des besoins de financement du gouvernement du Québec, détaillés en annexe des documents budgétaires déposés cette semaine, le ministère des Finances empruntera seulement 1,5 milliard sur les marchés publics d'obligations cette année. C'est très peu en regard des années précédentes.

Et de ce montant, une seule émission de 400 millions est prévue sur le marché canadien. Le reste doit provenir de deux émissions sur les marchés européens et américains.

Saine gestion

Au ministère des Finances, on explique le faible recours aux marchés publics d'obligations par une saine gestion des besoins financiers plutôt que par une stratégie politique visant

à éviter de s'exposer aux humeurs des marchés en période référendaire.

Certes, les conditions de marché favorisent à l'heure actuelle le recours à des emprunts privés plutôt qu'à des émissions publiques d'obligations. Mais Québec a aussi pris un certain nombre de décisions qui ont pour effet de réduire sensiblement ses emprunts cette année.

— Le gouvernement du Québec ne versera pas de contribution pour une deuxième année consécutive au Fonds d'amortissement des régimes de retraite de ses employés. En 1993-94, la contribution s'était élevée à 854 millions. Cela réduit d'autant les besoins d'emprunts totaux.

— Le budget annonce également l'intention du gouvernement de recourir davantage aux obligations d'épargne, dont la prochaine campagne sera arriérée à celle des REER pour faire une concurrence plus directe aux certificats de dépôt garantis des institutions financières et autres produits d'épargne comparables.

— En outre, Québec a devancé des emprunts pour un total de 1,9

milliard. Une émission d'obligations d'une valeur de un milliard de marks allemands (928 millions de dollars) a été réalisée en février dernier et a suivi une émission de 708 millions en janvier.

Une pierre deux coups

Au total, les besoins d'emprunts du gouvernement du Québec passent de 8,7 milliards pour l'exercice 1994-95 à 6,7 milliards en 1995-96, essentiellement en raison de la réduction prévue du déficit. Mais sur ce 6,7 milliards, seulement 400 millions seront levés sur le marché public canadien d'obligations.

Pour y arriver, Québec a déjà devancé des emprunts pour une valeur de 1,9 milliard. Il aura aussi recours à des emprunts privés, notamment auprès de la Caisse de dépôt, et à des émissions de bons du Trésor et d'obligations d'épargne pour une valeur totale de 3,3 milliards.

Le reste, soit 1,5 milliard, proviendra des marchés publics d'obligations, dont seulement 400 millions du marché canadien.

Le recours aux emprunts privés est une pratique à la mode depuis deux ans et elle est pratiquée par l'ensemble des gouvernements canadiens. C'est un moyen peu onéreux en commissions de réaliser des emprunts. Essentiellement, le gouvernement emprunte auprès d'un investisseur institutionnel qui recherche un titre de moyen terme à intérêt fixe.

En ayant peu recours aux marchés publics d'obligations, le gouvernement du Québec fait d'une pierre deux coups : il privilégie des sources moins chères de financement tout en rassurant les marchés financiers, qui n'apprécient pas qu'un gouvernement qui traîne une lourde dette inonde année après année le marché par de nouvelles émissions.

Mais d'autre part, le gouvernement du Québec évite de s'exposer aux marchés canadiens au moment où un éventuel référendum rendrait très difficile l'écoulement de nouvelles émissions, ce qui pourrait lui valoir très mauvaises presse.



Exhibant fièrement son petit livre rouge, la leader libérale, Lyn McLeod, mène sa campagne tambour battant. Se tenant jusqu'ici sur la défensive, le premier ministre Bob Rae mise sur le débat des chefs pour stopper la dégringolade du NPD.

Bob Rae sur un chemin cahoteux

Rien ne réussit au premier ministre ontarien, pas même le choix de son autocar



GÉRALD
LEBLANC

Les Ontariens savent qu'il y a des élections quand ils voient rôder les autobus politiques : le néo-démocrate vert de Bob Rae, le foncé de Mike Harris, sans trop de bleu et sans mention du mot conservateur, et le très rouge libéral de Lyn McLeod.

Ayant prévu le coup, McLeod et Harris se trouvaient à Queen's Park avec leur car bien décoré, lorsque Bob Rae a annoncé, il y a quinze jours, la tenue d'élections le huit juin.

Personne n'avait alors remarqué que l'autobus de Rae, plus long et plus spacieux, était fabriqué au Québec, que celui de Harris venait du Manitoba et que seule McLeod faisait campagne dans un autocar « made in Ontario ».

Le petit détail a pris de l'importance lorsque le *Toronto Star* a dévoilé un scoop embarrassant pour le premier ministre Rae. Son gouvernement avait enjoint aux municipalités d'acheter leurs véhicules de la *Ontario Bus Industries* (OBI) de Mississauga, sous peine de perdre les subventions versées par la province.

Encore plus, Queen's Park exigeait la signature d'ententes avec la OBI avant le premier juillet, date d'entrée en vigueur de l'entente de commerce intérieur sur le territoire canadien. L'on demandait même de signer des ententes jusqu'en 1998, de manière à contourner l'autre entente Ontario-Québec.

Comble de l'ironie, Lou Parsons, le président intérimaire de OBI, avait auparavant mené campagne auprès des Américains pour qu'ils abandonnent leur politique d'achat chez soi des autobus.

L'occasion fait le larron ! Bob Rae, grand champion du libre-échange canadien qui avait déchiré ses vêtements sur la place publique pour protester contre le protectionnisme

québécois, reniait ce qu'il prônait en des temps moins mouvementés.

Il est difficile d'évaluer le geste du gouvernement Rae vis-à-vis des ententes conclues avec le Québec, en décembre 93, et qu'on doit conclure avec l'ensemble du Canada, cet été. Ces ententes sont complexes et leur application est souvent étalée dans le temps, mais il est évident que la directive de M. Rae viole l'esprit de libre circulation à l'intérieur du Canada.

Le premier ministre s'est justifié en plaidant les emplois ontariens et l'avenir de la OBI, dans lequel Queen's Park a déjà englouti plus de 80 millions de dollars et qu'on veut vendre à l'entreprise privée. Un carnet de commandes bien rempli constitue une condition sine qua non à la vente du canard boiteux.

En temps de vaches grasses, on fustigeait le Québec ; les vaches maigres arrivées, avec 1,3 million d'assistés sociaux, on s'adonne maintenant au protectionnisme. Autres temps, autres mœurs !

« Le Canada a changé et l'Ontario doit maintenant veiller à ses propres intérêts », me disait Bob Rae, en début de campagne, pour justifier son repli régional.

Rae sur la défensive

Un sondage de la firme Environics, publié avant-hier dans le *Toronto Star*, confirme la tendance observée depuis plus d'un an : l'Ontario se dirige vers un balayage provincial comparable à celui effectué par les libéraux fédéraux en 93.

Parmi les électeurs décidés — 24 p. cent sont indécis —, 52 p. cent optent pour les libéraux, 26 p. cent pour les conservateurs et 17 p. cent pour les néo-démocrates. « Il semble que les jeux soient faits, à moins d'événements vraiment traumatiques », expliquait Jane Armstrong, d'Environics.

Les derniers espoirs des néo-démocrates et conservateurs se porteront la semaine prochaine sur la campagne publicitaire, qui débute mercredi et

dans laquelle on promet d'attaquer les libéraux, et sur le débat entre les trois chefs, diffusé par toutes les chaînes de télé, jeudi de 18 h 30 à 20 heures.

Le professeur Graham White, spécialiste de la vie politique en Ontario, estime que la campagne n'a pas levé, que les nouvelles fracassantes ont été rares et que le feu n'a pris nulle part.

« Il est surprenant de voir Bob Rae aussi passif, se comportant comme s'il était en avance et refusant de passer à l'attaque. Il refuse de faire des promesses et semble attendre que les autres fassent des erreurs. Le débat représente sa dernière chance. »

« Mike Harris courtise, comme on s'y attendait, la droite conservatrice. Il a cependant fait quelques erreurs en se laissant aller à l'improvisation, disant un jour qu'il allait fermer le casino de Windsor pour dire le contraire le lendemain.

« La publication du livre rouge des libéraux ne nous apprend pas grand-chose, mais c'était nécessaire comme bouclier pour parer les attaques quant à l'absence de programme électoral. McLeod, qui peut maintenant exhiber sa plate-forme, mène une campagne super-organisée, loin des médias et du grand public. »

Petit livre rouge bis

Lyn McLeod, leader libérale et prochaine première ministre selon les sondages, n'a rien, elle, contre les libéraux fédéraux. Elle y voit un modèle gagnant qu'il faut imiter scrupuleusement.

Mme McLeod vient en effet de sortir un petit livre rouge rappelant, même dans sa présentation, celui qui a fait la fortune de Jean Chrétien en 93, alors qu'il avait remporté 98 des 99 sièges de l'Ontario. Tout y est centré sur l'emploi, les compressions viendront après les élections.

Le petit livre rouge, riche de 143 promesses que Mme McLeod égrène au fil de ses rassemblements, toujours devant des assemblées partisans, a pris la vedette de la première semaine électorale.

Mme McLeod veut aussi imiter le grand frère fédéral, cette fois-ci le budget de Paul Martin, en reflétant aux administrations locales les secteurs frappés des plus sombres coupes. Ce qui lui permettra de pelletter dans leur cour le terrible trou de deux milliards qui frappera le gouvernement l'an prochain.

Pour sortir de son impasse budgétaire, le gouvernement Rae avait forcé les 990 000 employés des secteurs public et parapublic à prendre une douzaine de congés sans solde, les « Rae Days ». Or cette entente temporaire, nommée contrat social, prend fin en 1996. Il faudra alors ajouter deux milliards aux dépenses de Queen's Park, ce dont personne ne parle, comme le soulignait l'éditorialiste du *Toronto Star*.

Personne ne dit non plus comment on absorbera les milliards retranchés des transferts aux provinces par le budget fédéral.

Les trois partis n'en promettent pas moins d'équilibrer le budget d'ici quatre ou cinq ans, sans hausser les impôts et sans serrer les services dans les écoles et les hôpitaux.

C'est effectivement plus dans la rhétorique — Rae le méchant socialiste, Harris le terrible réformiste et l'insignifiante tristesse McLeod — que dans les mesures concrètes que se distinguent les trois partis. On pourrait reprendre ici la formule de « campagne du moi aussi » utilisée pour décrire celle qui vient de remporter le conservateur Gary Filmon au Manitoba.

Les gaffes de la semaine

Chaque campagne apporte ses petits imprévus, ses peaux de banane et ses déclarations intempestives. Dans sa revue de la première semaine, le courriériste du *Toronto Star*, William Walker, signalait les trois gaffes suivantes.

— En visite à la Rubber Co., Bob Rae se vantait d'avoir sauvé l'usine et ses emplois, grâce à une subvention de 7,9 millions. Il était cependant forcé d'admettre, un peu plus tard, que

cette somme avait été versée par le gouvernement libéral de Peterson.

— Accusant Rae et Harris de ne pas savoir compter, Lyn McLeod s'est retrouvée dans la position de l'arroseur arrosé. Après avoir promis de baisser les taux de l'assurance automobile de 20 à 25 p. cent, elle devait admettre que son petit livre rouge promettait plutôt d'empêcher une hausse de 20 à 25 p. cent.

— Mike Harris a choisi la ville universitaire de London pour laisser parler son cœur réformiste, promettant d'épargner des dizaines de millions en abolissant la permanence ou l'agrégation des professeurs d'université.

Sous la jupe de Lyn

La trouvaille de la campagne revient jusqu'ici à la chanson des libéraux : « Up your Kilt ! », des Yakoo Boys de Guelph.

On fait jouer un bout de *l'oune* à chaque arrêt de Lyn McLeod, mais les journalistes se sont aperçus qu'on baissait le volume dès que le chanteur Brad Ferringo commençait à mettre des mots sur la mélodie. Et pour cause ! Voici le texte de la chanson choisie par celle qu'on dénomme la Betty Crocker de la politique.

« Up your kilt — I like it — Oh yeah !

Up your kilt — Is what it's all about. »

En traduction libre, ça pourrait donner :

« Sous ta jupe — J'aime ça — Ah oui !

Sous ta jupe — C'est là que ça se passe. »

Quand on lui a demandé les raisons motivant ce choix, le secrétaire de presse de Mme McLeod, Jim Maclean, a répondu : « Je ne savais pas qu'il y avait des mots avec la mélodie. Comme expression d'enthousiasme, c'est une bonne chanson de campagne. Quant au sens des mots, il me paraît obscur. »

La jupe de Lyn passera certainement à l'histoire !

La méfiance à l'égard de l'Allemagne est tenace

PIERRE VENNAT

NDLR — Pierre Vennat a accompagné en Allemagne et aux Pays-Bas la délégation officielle de vétérans canadiens commémorant la libération de ce dernier pays par l'armée canadienne. Il était l'invité du ministre des Anciens combattants du Canada.

Maintenant que sont passées les commémorations du 6 juin 1944, qui marquaient le cinquantième anniversaire du jour J et du débarquement en Normandie, et les célébrations de cette semaine qui ont marqué la victoire alliée en Europe, les Allemands moyens espèrent que, dorénavant, on célébrera l'avènement d'un monde, sinon meilleur, du moins nouveau.

Mais qu'on ne compte pas sur eux pour se repentir bien fort des fautes passées de leurs grands-parents, parents ou même des survivants — ils sont encore nombreux — de l'ancienne Wehrmacht, voire des SS ou de la Gestapo.

Des anciens nazis, c'est comme s'il n'y en avait jamais eu en Allemagne.

Les victimes
Et même si le président Roman

Herzog et le chancelier allemand Helmut Kohl ont multiplié les aveux de culpabilité et les déclarations selon lesquelles il est impossible pour les Allemands de trouver des circonstances atténuantes aux atrocités commises sous le 3e Reich, le bon peuple, lui, se considère davantage comme une victime.

La presse populaire, en effet, s'est apitoyée ces derniers temps sur les morts, inutiles selon elle, causés par les bombardements des derniers mois de la guerre qui ont fait beaucoup de victimes civiles parmi la population allemande. Le président Herzog a répliqué que les autorités n'ont pas l'intention de laisser croire que les civils allemands avaient été les victimes d'une injustice alliée. Bref, selon le président allemand, il est impossible de trouver des circonstances atténuantes aux atrocités du 3e Reich.

Comme l'a fait remarquer pour sa part le francophone André Lord, officier pilote de l'aviation canadienne, membre de la délégation canadienne qui s'est rendue aux Pays-Bas et en Allemagne ces derniers jours, ces bombardements alliés n'ont été que la juste réplique de ce que la Luftwaffe avait fait vivre à Londres.

Les militaires canadiens, qui avaient notamment libéré le camp de

Westerbock, où plus de 100 000 personnes, dont la célèbre adolescente Anne Frank, auteure d'un journal aujourd'hui célèbre, des gitans et des résistants hollandais ont été envoyées à la mort, n'avaient certes pas l'âme au pardon.

L'indifférence des Allemands

Autant la population hollandaise a démontré sa reconnaissance aux Canadiens qui l'ont libérée, en décorant leurs maisons de drapeaux canadiens un peu partout à travers le pays, en plaçant des messages de reconnaissance les abris de transport en commun, en offrant aux vétérans des bouquets de fleurs. En les embrassant, en les recevant chez eux et en assistant en grand nombre — plus de 300 000 — à un défilé en leur honneur, autant les Allemands se sont montrés indifférents.

Au cimetière militaire de Reichswald, mercredi, par un temps maussade, il n'y avait âme qui vive : ni représentant du gouvernement allemand ou des autorités locales, ni citoyen, ni journaliste, ni drapeau allemand, ni même de policier pour diriger la circulation bloquée par les vétérans se déplaçant lentement en traversant la chaussée et la garde d'honneur militaire canadienne armée au poing.

Même indifférence à Rheinberg. Un citoyen à vélo avec un bambin s'est bien présenté pour demander une épinglette du Canada qu'un vétéran lui a donné avec réticence. Et deux journalistes allemands.

Même situation un peu plus tard, alors que le capitaine Marcel Brisebois, ancien directeur de la publicité de *La Presse*, allait visiter le château de Mayland qu'il avait libéré avec ses troupes du Maisonneuve en 1945, accompagné de deux autres ex-militaires du Québec, le lieutenant-colonel Charles Forbes et le capitaine Paul Collette, ainsi que du sous-ministre Rainville, des Anciens combattants, de deux journalistes et d'un chauffeur allemand. C'est tout juste si on leur a permis l'accès au château en rénovation.

Même que le responsable des ouvriers croyait dur comme fer que les dommages faits au château, dont la rénovation n'est pas encore terminée 50 ans après la fin de la guerre, étaient imputables aux « vandales » canadiens. Le capitaine Brisebois, qui affirme au contraire que les nazis, comme ailleurs, avaient pillé le château de ses tableaux et autres trésors, ne l'a pas pris. « Le château, ce sont les vôtres qui l'ont pillé », a-t-il dit d'un ton sans réplique. Et le groupe a visité tous les abords de l'édifice en

prenant bien son temps, ouvriers allemands ou non, pour bien montrer qu'ils n'avaient sûrement pas à rougir de la victoire.

Dans le fond, c'est sans aucun doute préférable que les Allemands soient demeurés à l'écart des cérémonies commémoratives que les Canadiens ont tenues brièvement en Allemagne et de l'accueil quasi dédaigné accordé par les Hollandais.

Malgré l'ordre du général Crerar de rapatrier tous les corps des soldats canadiens morts en Allemagne, pour ne pas qu'ils aient à reposer en terre ennemie, 516 Canadiens sont enterrés au cimetière de guerre de Rheinberg et 706 autres à celui de Reichswald. Devant ces tombes, l'heure n'était pas à la rigolade ni au pardon.

Et puis, dans le contexte d'une Allemagne réunifiée et de la chute de l'ex-URSS, la bonne volonté à beau y être, on sent encore de la méfiance chez les « gens ordinaires », les vétérans canadiens bien sûr et leurs familles, les descendants des victimes de la Deuxième Guerre mondiale, les citoyens des Pays-Bas et des autres pays libérés de l'Europe, qui craignent toujours un peu le géant allemand.

L'Algérie en quête d'elle-même

VINCENT DUDANT
collaboration spéciale

Un mort toutes les heures. Malgré la violence aveugle et sauvage, le pays ne bascule pas dans la guerre civile que recherchaient les terroristes et que lui promettaient maints observateurs. À Alger, sur fond de stress, de lassitude et de faim, on s'interroge sur l'opportunité d'islamiser la modernité ou de moderniser l'islam.

En proie aux difficultés financières, le gouvernement de transition qui marque des points contre le terrorisme, recherche des recettes supplémentaires en privatisant. Il s'emploie à transformer la mentalité de consommateur de l'Algérien en une mentalité de producteur. Le développement du tourisme dans le sud saharien, au potentiel fabuleux, devient une priorité.

Alger, mars 1995, l'avion à moitié vide en provenance d'Europe s'approche. En contrebas, de lourds nuages ceinturent la baie d'Alger, mais une trouée dans le ciel nimbe la ville d'un halo de lumière. « Alger la Blanche » scintille, et le temps d'un instant offre aux passagers angoissés l'illusion de la sérénité retrouvée. Le rêve ne dure pas.

À peine débarqués, les sirènes de l'aéroport retentissent. Une alerte à la bombe, la routine! Sans hâte, et avec ordre, la foule se dirige vers les issues de secours.

Dehors, une pluie fine s'est mise à tomber. Résignés et silencieux les Algériens attendent la fin de l'alerte. L'étranger ne les reconnaît plus, eux qui se montraient si gouailleurs et bavards. Il suffisait de peu, auparavant, pour qu'ils se mettent dans tous leurs états, à cause des problèmes quotidiens auxquels ils faisaient généralement face. Mais voilà quatre ans que leur vie de tous les jours est faite de sang et de pleurs. Pourtant ces problèmes quotidiens n'ont pas disparu. Avec un salaire minimum de 145 \$, le kilo de viande à 17 \$ et des légumes et des fruits souvent inabornables, se nourrir est un défi permanent. C'est que le problème prioritaire est devenu plus grave: « il s'agit tout simplement de survivre », comme l'exprime le chauffeur de taxi bien réticent à me prendre en charge. Ne pas mourir assassiné, voilà son objectif. Tout le monde est maintenant visé. La mort vous guette aux feux rouges, dans les embouteillages ou tout simplement chez vous.

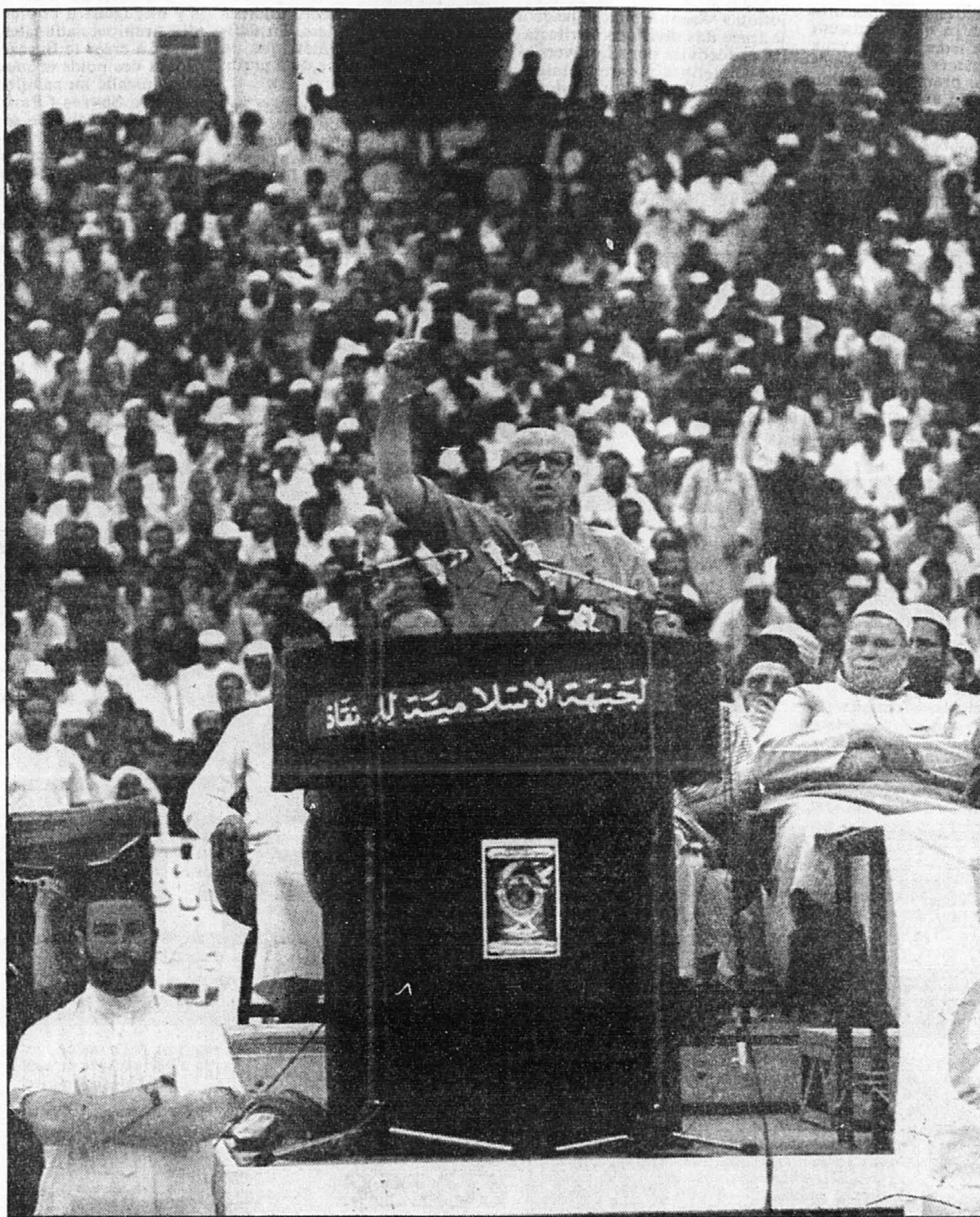
Partout, la mort

Le bilan fourni par les services de sécurité fait état de 6388 civils tués pour 1994. Il révèle l'ampleur de cette guerre contre les civils menée depuis près de quatre ans, par les groupes islamistes armés. Ces victimes appartiennent dans leur majorité, à des catégories socio-professionnelle très modestes. Ce premier bilan officiel n'intègre pas les pertes dans les rangs des forces de l'ordre et des terroristes. Il laisse donc supposer que le décompte informel de 30 000 morts en trois ans est proche de la réalité.

Pourtant, le visage qu'offre la banlieue et la ville semble normal. « Vous voyez, ce n'est pas Grozny! » lâche le chauffeur en esquissant un sourire qui semble lui rendre un certain tonus. La ville ne porte pas les stigmates de la violence quotidienne. Le trafic sur l'autoroute est dense; bus et taxis poursuivent leur ronde; les feux fonctionnent et des agents gantés de blanc régissent cette circulation.

Des quartiers populaires, comme celui d'Houssein Dey, se profilent, paisibles en apparence. Pourtant, devant chaque mur, des grappes de jeunes chômeurs. On les appelle « les hittistes ». Ils sont le signe le plus visible du « malaise » algérien. Le chômage atteint le quart de la population et les usines ne tournent qu'à 50 % de leurs capacités de production.

Véritables jungles, ces quartiers ne connaissent plus ni lois, ni contrôles. Sous prétexte de terrorisme, la police ne s'occupe plus des menus larcins



Un rassemblement du FIS à Alger. Ce sont les frustrations conjuguées à l'injustice sociale et à la corruption qui ont fait le lit de l'intégrisme.

qui ont tendance à proliférer. Et les problèmes socio-économiques semblent s'amplifier toujours davantage. Les prévisions démographiques donnent le vertige.

Les Algériens étaient 10 millions en 1962 (année de l'indépendance). Ils sont 28 millions aujourd'hui et seront 56 millions en 2025. Cela avec un pouvoir d'achat par habitant qui chutera de 2010 \$ par an à 1500 \$.

Problème crucial: comment loger tout ce nouveau monde (800 000 naissances par an). 70 % des Algériens ont moins de 30 ans. Actuellement, on compte plus de sept personnes par logement, ou encore trois personnes par pièce. Certes on construit beaucoup, de l'ordre de 90 000 logements par an. Mais pour simplement maintenir la situation actuelle, déjà critique, il en faudrait le double.

Faute de logement, de revenu, de travail, le mariage se fait de plus en plus tard et la virginité pour la femme restant un impératif absolu, cela fait beaucoup de frustrations! La drogue atteint les milieux scolaires. Pour le moment ce sont les drogues douces, mais il y a deux ans, la police a découvert un champ de pavot à 30

km à l'ouest d'Alger.

La presse qui a donné l'information a vite fait de taire l'affaire. Les enfants se mettent aussi à fumer un tas d'odeurs: colle, essence... « Il paraît, dit le père de famille qui me donne l'information, que ça dessèche les couilles. En un sens c'est vrai, ajoute-t-il, puisqu'il faut être émasculé pour pouvoir tenir le coup! »

L'horizon est donc à ce point bouché pour de jeunes désœuvrés, que seules les sirènes du paradis leur semblent attirantes. N'y seront-ils pas accueillis s'ils ont été « bons musulmans » par les « Houris, femmes éternellement vierges » ou par des « éphebes qui brillent comme des étoiles noires »?

La religion

Ce sont ces frustrations conjuguées avec l'injustice sociale et la corruption, conséquences de la mauvaise gestion d'un gouvernement totalitaire et exaltant un nationalisme d'un autre âge, qui ont fait, en partie, le lit de l'intégrisme. La religion est bien davantage vécue ici comme instrument de mobilisation sociale que comme facteur d'apaisement des tensions.

« Ailleurs et à une autre époque, ces intégristes auraient été Khmers rouges ou Chémites brunes », m'explique un haut fonctionnaire qui, comme absolument tout le monde, veut rester anonyme. « Le besoin d'une société plus juste et mieux identifiée est à la base de toute revendication. » « Mais à quoi s'identifier? » se demande la belle Djemila, cadre dans un grand hôtel de la capitale. « Je suis partagée entre ma culture berbère (kakyale), l'arabisation de la société, l'identité islamique et l'occidentalisation. C'est le problème de tous. Les islamistes, ou intégristes, ont choisi le repli sur un islam modéré selon leur interprétation. »

Et il ne semble pas y avoir de conciliation possible entre l'épanouissement et les responsabilités que recherche Djemila qui souhaite amender le code de la famille (qui rend la femme mineure à vie) et le choix de société des islamistes qui veulent faire de la charia (la loi islamique) le préambule de chaque axe de leur projet. Même la recherche scientifique et l'agriculture devront être « islamisées »!

Alors que dire de l'enseignement? Insidieusement, l'intégrisme s'insinue

partout. Sur certaines lignes de transport, à Bida, la mixité est proscrite dans les cars: une rangée pour les hommes et une rangée pour les femmes. Dans un institut d'Études supérieures à Constantine, il y a une entrée pour les garçons et une autre pour les filles. « Parait-il, le paradis et l'enfer ne sont pas mixtes! » ironise Ghanya, l'amie de Djemila, qui raconte combien elle a été choquée de voir la poésie suivante accrochée à un mur de la classe de sa fille:

« J'aime la faim, elle allège (le travail) du cœur, »
« J'aime la maladie, elle absout les péchés, »
« J'aime la mort, elle me rapproche de Dieu. »

Et pourtant, disent-elles, notre religion n'est pas en cause. L'islam ne peut pas être confondu avec le fanatisme alors qu'il se réfère si souvent à la raison. Le prophète ne dit-il pas: « faites assaut de bonnes actions. Dieu dira qui a eu raison d'entre vous, juifs, chrétiens et croyants. »

Pour Djemila et Ghanya qui se disent modernistes, l'idéal de société serait bien évidemment une société musulmane, certes, mais modernisée. Les plus audacieux rêvent de laïcité. Mais ce terme est ici presque une injure. L'ignorance et la mauvaise foi font qu'il est synonyme d'athéisme dans une société où la religion est davantage une identité qu'un système de croyances. Malgré ces énormes tensions, et en dépit d'un terrorisme aveugle et meurtrier, le pays ne sombre pas dans la guerre civile que maints observateurs lui avaient promis.

L'immense majorité de la population rejette ce terrorisme aveugle et abject qui tue des enfants, des lycéens, des femmes, des journalistes... « Ils ont sali notre religion, exprime Fatima, une arabophone, hôteesse de l'air dont l'avion, voilà quelques mois, a failli être détourné par des terroristes. Beaucoup de femmes ont cessé de porter le hijab, par esprit de résistance. Mes frères portaient la barbe et revêtaient la gandoura (la tenue islamique). Aujourd'hui, ils ont rasé leur barbe et le jean a remplacé la gandoura. »

Un début de solution ?

Tout n'est pas si noir en Algérie. À l'heure où la résistance s'organise dans le nord, le sud vit paisible en attendant la fin de l'orage.

Aéroport de Djanet (2000 km au sud-est d'Alger)

Abdul est employé dans un ministère. Il vient de descendre de l'avion d'Alger et je le vois sourire pour la première fois. Il ressent, dit-il, une autre légèreté de l'air. Une bouffée de bonheur l'étreint, un sentiment qu'il avait presque oublié. Certes, le décor du Tassili N'Ajjer est grandiose, mais plus que le décor, c'est l'atmosphère sereine de cette petite ville saharienne qui retient l'attention. On semble s'y affaïrer. L'accueil est jovial. Les terrasses sont pleines et l'étranger qu'on a plus croisé depuis deux ans fait l'objet de toutes les sollicitudes. Il est le bienvenu, y compris pour visiter l'école ou la mosquée! Est-il toujours bien en Algérie, se demande-t-il? La société touareg implantée depuis la nuit des temps dans tout le sud saharien ne comprend pas grand-chose aux événements dramatiques qui touchent le nord du pays. « Les nordistes sont des fous », entend-on au sein d'une population qui n'aime ni les passions, ni les débordements.

L'ombre d'un terroriste n'a jamais été décelée dans le sud. Et mal lui en prendrait. Patience et sérénité régissent en maître dans le désert et même dans le dénuement on reste digne. Ici, il n'y a jamais eu de rupture avec les racines. L'intégrisme est une notion absolument incompréhensible pour ces gens profondément religieux, mais bien intégrés dans leur milieu et dont l'ouverture et la tolérance sont des vertus essentielles. De plus, chose rare dans l'islam, la société est matriarcale. La femme dirige son foyer; préside à l'éducation de ses enfants et peut même répudier son époux, prié alors de quitter le domicile conjugal!

Les troubles touchent peu le sud du pays



DENIS ARCANDE

L'attentat islamiste qui a fait six morts — dont le Canadien Jim McGarry — la semaine dernière dans une usine de Gardhaia, en Algérie, a été décrit comme le premier coup d'envergure contre des étrangers dans le sud du pays depuis le début des troubles. Outre McGarry, un Tunisien, trois Européens et un Algérien ont été tués.

Mais il y a eu au moins un signe avant-coureur d'un ciblage des étrangers par les intégristes à Gardhaia, même si cette région du pays était considérée comme relativement épargnée par ce conflit qui a fait 30 000 morts depuis 1993, essentiellement au nord.

Selon Mgr Michel Gagnon, un des derniers Québécois résidant encore en permanence en Algérie, une tentative de meurtre sur deux autres étrangers s'était produite à Gardhaia même, quatre mois auparavant. « Au mois de janvier, la maison des frères blancs à Gardhaia a été attaquée par quatre hommes armés », a révélé mercredi Mgr Gagnon, évêque du Sahara,

dont le diocèse de 2 107 780 km carrés (33 p. cent plus grand que le Québec) englobe Gardhaia. Il est installé à Laghouat, 185 km plus au nord, et se rend fréquemment à Gardhaia.

À noter que M. Gagnon, quant à lui, refuse de voir un lien entre la tentative de meurtre de janvier et les six meurtres de la semaine dernière.

Selon M. Gagnon, les occupants de la maison — deux frères blancs européens et deux visiteurs algériens qui étaient restés à souper — peuvent se compter chanceux d'être vivants aujourd'hui. « Le 8 janvier, juste après la tombée de la nuit, des hommes armés ont réussi à franchir l'enceinte et à s'introduire dans la cour, mais la porte de la maison a tenu bon assez longtemps pour que les frères aient le temps de s'enfuir par les toits. Mes deux frères — qui sont dans la cinquantaine — et leurs invités ont sauté de maison en maison, dans la noirceur, jusqu'à ce qu'il se sentent assez loin pour demander de l'aide. L'un d'eux, un Français, s'est cassé une jambe en sautant. L'autre, un Suisse, a pu apercevoir les hommes, du haut des toits: ils étaient quatre, ils étaient tous armés et ils étaient encore en train de frapper dans la porte en criant, au moment où il a regardé. »

Quatre frères blancs avaient été as-

sassinés dans le nord du pays plus tôt cette année à Tizi-Ouzou.

À la suite de cet attentat raté, M. Gagnon, lui-même père blanc, a fermé temporairement la maison de l'Ordre à Gardhaia. « Nous avions l'intention de la rouvrir à la fin du mois de mai, mais, évidemment, les six morts de la semaine dernière ont changé tout ça. Pour l'instant, du moins. »

M. Gagnon s'est dit étonné que l'attentat meurtrier de la semaine dernière ait eu lieu à Gardhaia. « Je suis convaincu que les gens qui ont fait ça venaient de l'extérieur », a-t-il indiqué.

Les Berbères

L'évêque souligne que la population de la région appartient à une tradition musulmane très différente de celle où les intégristes recrutent leurs sympathisants et membres. « À Gardhaia, c'est la région du Mzab, dont les habitants appartiennent à l'ethnie berbère, contrairement à la majorité arabe. Mais surtout, ils sont kharidjites, les héritiers d'un très ancien mouvement politico-religieux qui a atteint son apogée durant le VIIe et le VIIIe siècle et qui a une conception très différente de l'autorité. »

« Ils refusaient l'autorité des sul-

tans, califes et émirs et avaient des réflexes plus démocratiques. Ils voulaient élire leurs chefs et ils ont été persécutés pour cela. La mentalité est encore imprégnée de cela. Mais surtout, les gens ont une attitude indépendante par rapport à ce qui se passe au nord. Lors du premier tour des élections de 1991, il y a eu seulement trois candidats indépendants d'élus, et ils venaient tous du Mzab. »

Pour ce qui est de la ville où M. Gagnon habite, Laghouat, les choses sont différentes. C'est une région différente qui a connu plus de violence que Gardhaia. « En 1993, trois officiers d'aviation russes avaient été tués », a rappelé M. Gagnon.

L'attentat d'il y a une semaine, revendiqué mercredi par le Groupe islamique armé, renouvelle aussi la question de l'opportunité pour les étrangers — dont M. Gagnon — de demeurer en Algérie.

« Moi, je reste », a déclaré M. Gagnon, 62 ans, qui a déjà enseigné la culture et la religion de l'Algérie à l'Institut pontifical sur les études musulmanes et arabes. Son premier séjour en Algérie remonte à 1958. « J'ai passé presque 20 ans de ma vie ici. En fait, je m'y sens chez moi. »

« Oui, il y a eu des troubles à Laghouat, où mon évêché se trouve, mais il demeure que nous sommes bien connus et acceptés ici. Ce n'est pas

comme si on vivait sous un siège continu. Dans les jours qui ont suivi l'attentat, les gens nous arrêtaient dans la rue pour nous dire qu'ils sont contre la violence et qu'ils ne veulent pas qu'on s'en aille. »

« Et puis notre maison est au centre d'une cour murée, qui est entre deux installations gouvernementales gardées jour et nuit. Évidemment, cela ne veut pas dire qu'on est à l'abri de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Mais nous faisons attention et nous avons des amis. »

Par ailleurs, Laghouat est une des quatre « zones d'exclusion » (à sécurité renforcée) décrétées par le gouvernement algérien dans le sud du pays, dans le but de protéger les installations pétrolières et gazières.

« Moi, je crois que les intégristes nous font le plus bel hommage en voulant qu'on s'en aille. Ils savent que nous rendons des services à la population. Ils veulent éliminer d'Algérie toute influence qui ne soit pas intégriste. »

M. Gagnon admet toutefois que la tension a des effets sur les religieux de son diocèse. « Il y a un an, j'avais presque 70 personnes — frères blancs, religieuses, prêtres appartenant à d'autres ordres — dans mon diocèse. Maintenant, il ne m'en reste que 40. »

Le mètre fête ses deux cents ans

CHRISTOPHE DEGRYSE
collaboration spéciale

Le mètre, dont l'introduction au Canada a tant fait couler d'encre, a 200 ans.

Le 7 avril 1995, il y a exactement deux cents ans que naquit, à Paris, le « mètre provisoire ». Avec la Déclaration des droits de l'homme, l'invention du système métrique est l'un des deux héritages universels de la Révolution française...

Au XVIII^e siècle, le développement des échanges et l'internationalisation des transactions commerciales mettent cruellement en évidence les difficultés engendrées par la multiplication et l'extrême complexité des mesures héritées de l'histoire féodale.

Ces anciennes mesures présentaient en effet deux inconvénients principaux : en premier lieu, des unités portant le même nom variaient parfois d'une province à une autre ; en second lieu, les subdivisions des différentes mesures n'étaient pas décimales, ce qui signifiait de grandes complications dans les calculs. Afin que les mesures ne constituent pas un obstacle aux échanges, il fallait donc inventer un système ayant pour base une dimension simple, invariable et susceptible d'être retrouvée dans tous les temps. Mais quelle base utiliser pour la création d'un tel système ?

1790 : un an après la Révolution française, Talleyrand propose à l'Assemblée constituante un projet d'unification des poids et mesures. Le 8 mai de cette année, un décret confie à l'Académie des Sciences la mission d'inventer un système de mesures simple, uniforme et construit sur des bases rationnelles. Une commission, composée de MM. Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet, se met au travail. Les résultats ne tarderont pas. Dès le 17 mars 1791, ladite commission soumet un rapport à l'Assemblée nationale. Borda, Lagrange et consorts s'y expriment en ces termes : « Messieurs, il est possible d'avoir une unité de longueur qui ne dépende d'aucune autre quantité. Cette unité, prise sur la terre même aura un autre avantage : celui d'être parfaitement analogue à toutes les mesures réelles que dans les usages communs de la vie, on prend aussi sur la terre. De plus, on peut dire que chaque peuple appartient à un des méridiens de la terre. Le quart du méridien terrestre deviendrait donc l'unité réelle de mesure. Et, la dix millionième partie de cette longueur en serait l'unité usuelle ».

Le méridien

C'est ainsi qu'allait naître la première définition du mètre : la quarante millionième partie du méridien terrestre. Encore fallait-il mesurer le plus précisément possible cette longueur. En mars 1791, l'Assemblée nationale française ordonne les opérations nécessaires pour fixer cette base, et en particulier la détermination de l'arc du méridien compris entre Dunkerque (France) et Barcelone (Espagne). Commence une véritable épopée : on confie à deux astronomes français, Delambre et Méchain, la mission de mesurer cet arc. Les astronomes partiront de Paris en 1792 ; l'un s'orientant vers le nord (Dunkerque), l'autre vers le sud (Barcelone), tous deux munis d'instruments géodésiques.

Cette mission, que Delambre et Méchain poursuivront sous la Terreur, se prolongera jusqu'en 1798. Elle ne se réalisera pas sans mal : « arrestations et révolutions temporaires, endommagements et destructions de leurs ouvrages géodésiques, tels sont les incidents qui émaillent « cette réalisation ». Pendant ce temps, l'Assemblée nationale s'impatiente. Elle estime n'avoir plus le temps d'attendre le retour de cette « expédition de la méridienne », et décide d'adopter, dès 1793, un « mètre provisoire ». Dix-huit mois de tergiversations seront nécessaires pour arrêter la nomenclature du système métrique (décimètre, centimètre, millimètre ; are, décaiare, centiare ; etc.), ce qui nous amène au 18 Germinal, an 3, c'est-à-dire le 7 avril 1795. Il y a tout juste deux cents ans, une loi donnait la première définition du mètre provisoire et, avec lui, du système métrique. Le constructeur Lenoir réalise le premier mètre étalon, une règle de platine, qui sera portée solennellement à la barre de la Convention. Le mètre est né.

1798 : les astronomes Delambre et Méchain sont enfin de retour. Ils ramènent, de leur épuisante expédition, d'incroyables calculs qui leur permettent de donner la mesure exacte du quart du méridien terrestre : 5 130 740 toises ! Ce résultat, adopté par le Corps législatif le 22 juin 1799, permettra de donner une deuxième définition, plus précise, du mètre : 3 pieds et 11,296 lignes de la toise du Pérou à 13 du thermomètre à mercure. Le 10 décembre de cette dernière année du XVIII^e siècle, une loi adopte le mètre définitif, appelé « Mètre des Archives ». Généreusement, la France veut offrir son extraordinaire invention « à tous les temps et à

tous les peuples ».

Elle invite des « commissaires étrangers » afin qu'ils puissent découvrir de leurs propres yeux les travaux menés et leurs résultats. C'est la première réunion internationale sur le système métrique. Mais en 1799, le mètre paraît encore trop « révolutionnaire » aux yeux de la plupart des nations européennes... Il faut dire qu'en France la réforme métrologique, née de préoccupations scientifiques, avait rejoint le combat idéologi-

que : le mètre était considéré comme un « bienfait de la Révolution » visant à effacer jusqu'à la trace des divisions territoriales et féodales dont la diversité des anciennes mesures étaient une suite. De par la volonté jacobine, le système métrique était une nécessité politique dans le combat idéologique pour l'unification de la République ! Pourtant, même en France le système métrique n'entre pas d'emblée dans les usages. Bien que son existence légale sera officialisée

par un décret du 8 novembre 1801, les autres mesures (toises, aunes...) seront encore tolérées de nombreuses années. En définitive, le système métrique ne deviendra obligatoire qu'à partir de 1840.

En 1870, le gouvernement impérial décide de convoquer une commission internationale. Cette commission, dont les travaux seront interrompus par la guerre franco-allemande et reprendront en 1872, aboutira en 1875 à la « Convention du Mètre », signée

par seize nations d'Europe et d'Amérique. Les États signataires s'y engagent à copier l'étalon des Archives nationales de France, et à créer le Bureau international des poids et mesures, qui sera installé au pavillon de Breteuil, à Sèvres (Paris). C'est dans ce bureau que se poursuivra ensuite — et aujourd'hui encore — les recherches scientifiques. Sa mission : assurer l'unification mondiale des mesures par la confection et la détermination du mètre et du kilogram-

me internationaux, ainsi que leurs copies destinées à être distribuées à tous les États qui en font la demande, pour constituer leurs étalons nationaux.

En l'espace de deux cents ans, le système métrique s'est quant à lui généralisé à la planète entière, « à tous les temps et à tous les peuples ». Même la Grande-Bretagne, qui lui était si réticente, l'a adopté, le... 24 mai 1965. Mais, comme aux États-Unis, le système y est légal sans pour autant y être obligatoire.



L'ACPQ VOUS INVITE À GAGNER VOTRE PISCINE.
Le coût d'achat de la piscine sera remboursé ou gagnant jusqu'à un maximum de 4000 \$.
Règlements du concours en magasin.

PROFITEZ DE NOS

CETTE OFFRE EST EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 MAI 1995

SUPER RABAIS ET NE PAYEZ RIEN AVANT L'AN PROCHAIN

En achetant chez Club Piscine, vous avez non seulement l'assurance de faire l'acquisition de produits de première qualité, mais vous avez aussi la garantie de payer le meilleur prix sur le marché.

Si vous trouvez un meilleur prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence plus 10 %.



Sur tout achat de 500 \$ et plus, ne payez aucun dépôt, aucun paiement, aucun intérêt avant le 12 janvier 1996. Ne payez que les taxes de vente.

DE PLUS

Sur tout achat de 2000 \$ et plus, profitez d'une réduction spéciale de 1 % d'intérêt sur les taux courants à la Banque Laurentienne.

DES CENTAINES D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

PISCINE CREUSÉE
Installée, équipée et trottoir inclus.
PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES À PARTIR DE **7999\$**

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

PISCINE HORS-TERRE CÉLÉBRITÉ DE VOGUE.
Structure et paroi fini résine. Siège de 6 po.
Joint de siège en résine de synthèse.
À PARTIR DE **539\$**

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

SPA ACRYX
Systèmes de chauffage et de filtration intégrés.
GRAND CHOIX EN MAGASIN À PARTIR DE **1999\$**

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

PISCINE SUR SOL OCTO
Structure galvanisée de piscine creusée adaptable aux terrains en pente.
À PARTIR DE **2299\$**

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

ENSEMBLE BORNÉO
Table ovale 36 x 72, chaises amovibles (4) et transats (4) en résine de synthèse (2), parasol 7 1/2 pi. base de pivot et 50 lbs. coussins de siège (4), coussin à dossier tout (2).
GRAND CHOIX DE COULEURS ET DE TISSUS
742\$

LOTUS CADIX

CHLORE SEC GRANULÉ
Disponible en format de 10, 20 et 30 kg à prix imbattable.

GRANDS COMPRIMÉS SUN

Concentré 100% chlore.

JET STAR NEPTUNE

BALAYEUSE PISCINE HORS-TERRE

LOTUS CADIX

399\$ 299\$

RABAIS GRAND CHOIX DE JOUETS GONFLABLES EN MAGASIN.

JET STAR NEPTUNE

269\$ À PARTIR DE 649\$

JOYA BANFF

109\$ 549\$

COVINGTON

616\$

CHAISE BERCANTE

en résine
79\$

CLUB PISCINE

LONGUEUIL 677, Plac. Tran 74, 1-7137
BROSSARD 6655, boul. Taschereau (514) 678-5333
ST-JÉRÔME/LAFONTAINE 2391, boul. Labelle (514) 436-9814
TROIS-RIVIÈRES OUEST 5825, boul. Royal (819) 375-7771
GATINEAU 440, boul. Moloney Ouest (819) 643-2574
GRANBY 960, Principale (314) 777-6611
ST-GEORGES DE BEAUCF 18 655, boul. La Rivière (418) 278-7991
CHICOUTIMI 1657, boul. St-Phil (418) 545-2550

LAVAL 3265, Autoroute 440 Ouest (514) 973-7733
QUÉBEC/VANIER 687, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4270
REPERTIGNY 545, rue Notre-Dame (514) 385-0100
VALLEYFIELD 885, boul. Langlois (514) 371-6169
DRUMMONDVILLE 3725, rue George Coutuère (819) 477-7684
ROCK-Forest/SHERBROOKE 4796, boul. Bourgeois (819) 822-2582
LEVIS 5220, boul. de la Rivière Sud (418) 833-0165
ORMSTOWN 1612, Route 201 (514) 829-2307

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 9 h à 21 h Samedi de 9 h à 17 h Dimanche de 10 h à 17

Les photos ne sont qu'à titre d'illustration.